

Bulletin Municipal Annuel

N° 11
Février
2021

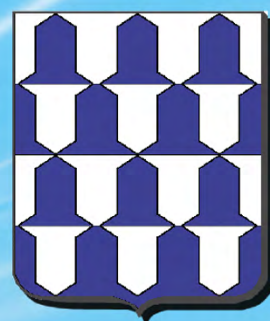


Volm'infos



volmerangelesboulay.fr

VOLMERANGE
LÈS BOULAY



Sommaire

MOT DU MAIRE.....	Page 1
ETAT CIVIL 2020.....	Page 2
VIE SCOLAIRE	Page 2
ELECTIONS MUNICIPALES 2020	Pages 3 et 4
CONFINEMENT - MASQUES	Page 5
L'ECOLE PENDANT LE CONFINEMENT	Page 5
DÉPART DE FREDDY ET ARRIVÉE DE CORENTIN	Page 6
TRAVAUX EN 2020	Page 7
«DE LA NIED AU NIARI»	Page 8
CONSEIL DE FABRIQUE	Page 9
LES ACTIVITÉS DU PÉRISCOLAIRE EN 2020.....	Page 10
LES ACTIVITÉS DE LA MJC EN 2020 - 2021	Pages 11 à 17
LA MJC FÊTE SES 50 ANS EN 2020	Pages 18 à 27
FOOTBALL CLUB DE VOLMERANGE.....	Pages 28 et 29
SYNDICAT ARBORICOLE DE VOLMERANGE.....	Pages 30 et 31
MARCHÉ SOLIDAIRE	Page 32
NATURA 2000.....	Page 33
VOLMERANGE EN IMAGES	Page 34 à 37
UN PEU D'HISTOIRE SUR VOLMERANGE.....	Page 38 à 41
GRUPE SCOLAIRE «LE PÂTURAL»	Page 42 à 47
DU CÔTÉ DE LA CCHPB	Page 48
BILAN DE FONCTIONNEMENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE	Page 49
AGENDA DES MANIFESTATIONS EN 2021	Page 49
BUDGET PRIMITIF 2020.....	Page 50
COMPTE ADMINISTRATIF 2020	Page 51
PAGE PRATIQUE	Page 52

Volm'infos - Février 2021 - N° 11

Directeur de la publication : Pierre ALBERT
Responsable de la rédaction : Thierry JENCZAK
Comité de rédaction et de correction :
les membres de la commission informations et
communications, les responsables et membres des
associations, la directrice et les institutrices de l'école
«Le Pâtural», les membres du centre périscolaire,
la CCHPB, Fabrina DUHAL et Elisabeth KIHIN-BACK.

Mise en page et impression :
ImprimCom'Est 57220 Boulay.

Photos : les membres de la commission informations et
communication, des associations, du périscolaire,
et de l'école «Le Pâtural».

Retrouvez également le bulletin sur
www.volmerangelesboulay.fr



Mot du Maire

En finir avec 2020...



Nous achevons une année 2020 particulièrement éprouvante. Cette crise sanitaire inédite a profondément atteint nos habitudes de vie, occasionné de la peine dans de nombreuses familles et impacté notre économie.

Tout d'abord, j'ai une vive pensée pour les Volmerangeois qui nous ont quittés cette année et je soutiens aussi ceux qui ont perdu un proche, victime ou non du Covid 19, tant les conditions de deuil ont été rendues difficiles par ce contexte sanitaire.

2020 était aussi l'année des élections municipales lors desquelles vous avez renouvelé votre confiance auprès de mon équipe. J'aurais tant aimé vous remercier au moment de la cérémonie des vœux au cours de laquelle nous aurions échangé et évoqué les projets pour notre village. C'est le cœur serré que j'y renonce : « ce n'est que partie remise ! »

En attendant, recevez mes remerciements les plus chaleureux ainsi que ceux de toute mon équipe pour votre soutien et la reconnaissance du travail accompli durant ce précédent mandat. Je remercie aussi mes collègues conseillers municipaux qui se sont mobilisés, sans attendre l'installation définitive du conseil : entretien de la commune et distribution de masques... Et pour finir, merci aux agents communaux qui ont fait preuve de volontarisme, d'énergie et de professionnalisme dans leur travail, notamment à l'occasion de la réouverture de l'école et du périscolaire.

Oui, 2020 marquera durablement les esprits. Nous avons fermé notre école et avons été privés de tout ce qui constitue l'essence même de notre village : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos événements festifs et associatifs habituels tels que la fête de la rivière, les traditionnelles moules-frites, les matchs dominicaux, les soirées théâtrales, les fameuses flamm' du conseil de fabrique, la fête des voisins ou encore la brocante. Aujourd'hui, nous mesurons au combien ils nous manquent... Actuellement, nous n'avons pas encore vaincu ce virus et le chemin est sans doute encore long. Néanmoins, nous devons garder l'espoir et rester optimistes. En raison du contexte, les projets que nous avons pour la commune avanceront peut-être un peu moins vite que nous l'espérions. Mais soyez assurés que vos élus restent pleinement résolus à les mettre en œuvre au cours de ce mandat.

Gérer la situation sanitaire à l'école (avec la nouvelle directrice suite au départ de Madame DUHAL) reste une tâche prioritaire. Néanmoins, d'autres projets aboutissent : en effet, le clocher de notre église est désormais coiffé d'une nouvelle toiture et la fibre optique est enfin arrivée dans notre commune. D'autres projets sont en phase d'étude. C'est le cas notamment de la création d'un lieu de vie au cœur du village, projet sur lequel nous vous avons consultés, il y a quelques mois. L'aménagement d'une piste cyclable est en discussion avec la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces projets.

Au fil des pages du présent bulletin, vous découvrirez que beaucoup de choses ont trouvé un aboutissement malgré tout et que le virus n'a pas annihilé toute la vie de notre village. Vous ferez également connaissance avec Corentin, le dernier arrivé au sein des agents de la commune.

Je termine en vous souhaitant tout simplement une meilleure année 2021. Jamais les vœux de santé, de joie et d'espoir n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Notre village retrouvera son dynamisme et bientôt, l'horizon s'éclaircira à nouveau.

Bonne lecture !

Pierre ALBERT,

Maire de Volmerange lès Boulay.

Etat-civil 2020

NAISSANCES

Inès EL JOUAY le 27 février 2020 à Peltre
Théa BURCHARD le 27 juillet 2020 à Peltre
Noé HOFFMANN le 14 octobre 2020 à Metz
Laurelyne SÉJOURNANT le 16 décembre 2020 à St-Avold

Félicitations aux parents !

MARIAGES

Hugo HESTROFFER et Camille LICHTI le 11 juillet 2020
Cédric GUTZWILLER et Jennifer NYK le 18 juillet 2020
David BORHOVEN et Anaïs ZINSNER le 17 octobre 2020

Tous nos vœux de bonheur !



DECES

Marie Jeanne VECRIGNER veuve HOCHARD
 le 12 juin 2020
Marie Thérèse SCHNEIDER veuve KRUGER
 le 28 octobre 2020
Elisabeth KIRCHER veuve SCHWEDT
 le 29 novembre 2020

Aux familles, nous renouvelons l'expression de notre sympathie.

La vie scolaire 2020

Ecoles	Année 2020
Ecole maternelle de VOLMERANGE	12
Ecole élémentaire de VOLMERANGE	36
Ecole élémentaire extérieure	3
Collèges	34
Lycées	28

Elections municipales 2020



Une équipe municipale à votre écoute !

Voici la composition du Conseil Municipal depuis le 25 mai 2020 :

Maire	Pierre ALBERT
1^{er} adjoint	Jean-Claude BRETNACHER <i>(environnement et structures intercommunales)</i>
2^e adjoint	Thierry JENCZAK <i>(informations, vie associative, gestion et location de la salle polyvalente)</i>
3^e adjoint	Marc CAILLET <i>(scolaire et périscolaire)</i>
4^e adjoint	Sébastien ROBERT <i>(travaux et urbanisme)</i>

Conseillers municipaux

Marie-Antoinette DE BONI, Marie Elisabeth FEDICK, Barbara HESSE, Françoise JUNG, Rachel LALLEMAND, Patrick MABELE, Sébastien NEVEU, Francis PIERRON, Patrick TUTIN et Pierre VECRIGNER

Elections municipales 2020



Maire
Pierre ALBERT



1^{er} adjoint
Jean-Claude
BRETNAHER
(environnement et structures intercommunales)



2^e adjoint
Thierry
JENCZAK
(informations, vie associative, gestion et location de la salle polyvalente)



3^e adjoint
Marc
CAILLET
(scolaire et périscolaire)



4^e adjoint
Sébastien
ROBERT
(travaux et urbanisme)



Barbara
HESSE



Marie Elisabeth
FEDICK



Françoise
JUNG



Rachel
LALLEMAND



Patrick
MABELE



Marie-Antoinette
DE BONI



Sébastien
NEVEU



Francis
PIERRON



Patrick
TUTIN



Pierre
VECRIGNER

Confinement - Masques

Préparer au mieux le déconfinement, telle était la volonté conjointe des élus de la mairie et des associations du village.

Après avoir privilégié le «fabriqué local» en bénéficiant notamment de la générosité et du savoir-faire des petites mains bénévoles de notre commune qui ont confectionné plus de 350 masques en tissu selon les normes AFNOR, il semblait important d'aider tous les habitants à se procurer des masques pour parer au mieux à l'épidémie.

C'est ainsi que la mairie, la MJC et le syndicat des arboriculteurs ont décidé de profiter de l'achat groupé initié par la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois (CCHPB) pour se procurer des masques lavables et des masques chirurgicaux afin de doter tous les habitants de Volmerange.

Dès réception des commandes, les parties prenantes ont porté à tous les habitants, non pas la bonne nouvelle, mais le précieux masque !



L'école pendant le confinement

Malgré le confinement du début d'année 2020, une continuité pédagogique de qualité a été assurée à l'école Le Pâtural. En effet, chaque enseignante a gardé le contact avec ses élèves via les messageries électroniques, les classes virtuelles puis la mise en place de l'ENT Ari@ne57.

Les élèves ont globalement fait preuve d'une grande assiduité et de beaucoup de sérieux face à une méthode d'apprentissage inédite pour tout le monde.

L'équipe enseignante les félicite pour leur investissement, ainsi que leurs parents qui ont dû assumer le rôle de vecteurs entre enseignants et enfant(s). Notons aussi la participation active de la mairie et du périscolaire qui ont également joué un rôle essentiel dans cet enseignement virtuel.

La municipalité avait décidé d'ouvrir le centre périscolaire depuis le 18 mai pour les enfants des personnels prioritaires et ceux dont les deux parents



étaient contraints de reprendre leur travail avec une capacité d'accueil de 12 enfants. L'accueil et la cantine étaient gratuits pour les parents.

La salle polyvalente était l'endroit idéal pour garder la distanciation sociale et les enfants ont profité du jardin pédagogique.

L'école et la commune ont également prêté du matériel informatique pour les familles n'ayant pas l'équipement adapté à la pratique de l'enseignement virtuel.

Départ de Freddy et arrivée de Corentin

Le printemps 2020 a vu le départ en retraite d'Alfred SEIDEL, dit « Freddy », agent technique de la commune et l'arrivée de Corentin LESAGE pour lui succéder à partir de l'été.

Freddy a entretenu et contribué à préserver les infrastructures, le cadre de vie et le patrimoine bâti du village tout en étant au service de ses administrés sur plusieurs générations.

Son amabilité, sa bienveillance, sa disponibilité, sa proximité avec les Volmerangeois, en plus de ses compétences techniques, en ont fait une figure emblématique et indissociable du village durant toute sa carrière et, à coup sûr, pour longtemps encore.

Du plus jeune au plus ancien, tous ont pu apprécier l'écoute, l'accompagnement et les services rendus par notre Freddy local (pour ne pas dire national de celui qui a promu le savoir-faire de la distillation à VOLMERANGE au journal de 13h00 de TF1...).



Et voilà le nouveau retraité Freddy en compagnie de Paco



Corentin LESAGE

Corentin LESAGE, initialement qualifié et expérimenté dans le domaine du paysage et des espaces verts, a pris ses fonctions en juin 2020 et a très rapidement pris ses marques.

Il s'investit au quotidien avec discrétion, rigueur, conscience professionnelle et efficacité, dans ses missions d'agent technique territorial polyvalent pour le bien-être de tous dans le village.

Les bâtiments et les espaces publics communaux n'auront bientôt plus de secrets pour lui. Corentin

est régulièrement force de proposition pour améliorer la gestion du patrimoine communal, apporter des services supplémentaires aux villageois et embellir leur cadre de vie.

La municipalité remercie chaleureusement ces deux belles personnes pour leur humanité et leur sens du service public.

Bonne et agréable retraite bien méritée à Freddy, Bienvenue et bel accomplissement professionnel à Corentin.

Travaux en 2020

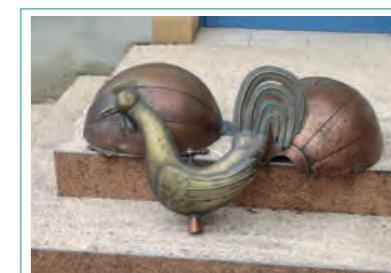
Rénovation du clocher de l'église



Le coq avant restauration



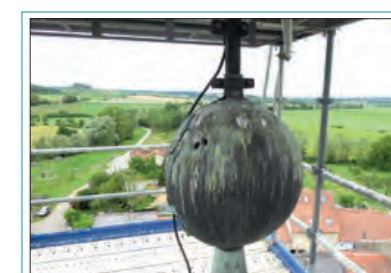
Le coq installé pour longtemps (beau boulot)



Le coq après restauration



Charpente avant traitement



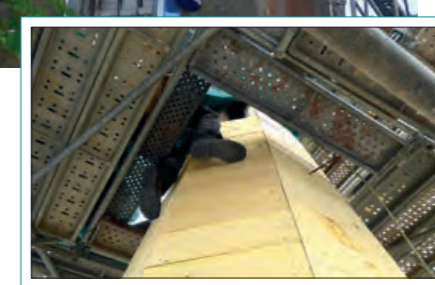
Avant restauration



Après restauration



Avant la mise en place du coq



Recouvrement de la charpente



Mise en place de tuiles en ardoise

"De la Nied au Niari"

Pour nous contacter :
delaniedauniari@gmail.com

L'année 2020 a été très difficile dans l'ensemble. Les nombreuses restrictions dues à la COVID ont empêché la coopérative de se réapprovisionner en semences.

Le changement climatique induit de fréquentes et abondantes pluies provoquant des inondations. Le rythme naturel des saisons s'en trouve profondément bouleversé.

Nonobstant ces désagréments, les maraîchers ont pu malgré tout semer de la ciboule, endive, morelle, oseille, aubergine et carotte.

La vie associative des maraîchers de la Nied de Manzaou a été ponctuée par quelques réunions. Un des thèmes récurrents de ces dernières a été : «*Comment amender et améliorer les conditions de travail rendues difficiles par la pandémie et le changement climatique ?*». Sur le volet purement social, certains membres démunis de leur travail se retrouvent dans la précarité. Les impayés des cotisations statutaires mensuelles s'accumulent. L'idée de radier les membres ayant plus de 4 mois d'impayés a été soumise à la discussion.

Au cours de cette année, deux membres de la Nied de Manzaou ont rejoint les jardins éternels. A ce jour, l'association compte 23 membres dont 1 homme.



Les cultures les plus rentables n'ont pu être cultivées à savoir : choux, persil, céleri, oignon et autres. En effet, ces dernières préfèrent un environnement moins humide.

Confrérie de la boule



Possibilité de privatiser le chalet à la journée pour les licenciés (cotisation annuelle de 10€).

Conseil de fabrique

L'histoire du coq de l'église de Volmerange...



Installation du coq après la seconde guerre mondiale

Comme vous avez pu toutes et tous le voir, le toit du clocher de l'église a été rénové en juillet 2020. Désormais au sommet du clocher se trouve le coq, installé après la Seconde Guerre Mondiale, symbole des donateurs et du savoir-faire d'hommes et de femmes de Volmerange-lès-Boulay (photo 1) qui à ce jour, ne sont toujours pas identifiés, même par les plus anciens habitants de Volmerange.

Lors des travaux, ce coq a été décroché afin d'être rénové par l'entreprise Bruno CHARPENTIER de GLATIGNY, puis béni par l'archiprêtre Gérard KAISER et réinstallé en présence d'habitants de Volmerange-lès-Boulay. Une sauvegarde du patrimoine réussie et un beau moment de partage. Le Conseil de Fabrique a participé aux frais de rénovation à hauteur de 10 000 euros.

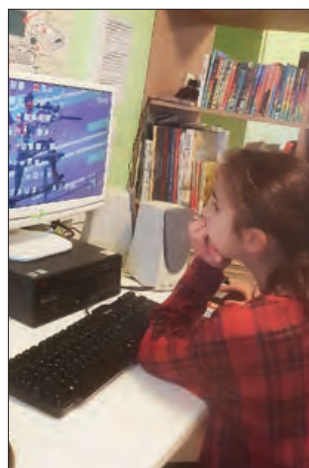


La quête à domicile pour l'entretien de l'église s'élève à 2709 euros. Un grand merci à vous tous pour votre générosité !

Le Conseil de Fabrique remercie également très chaleureusement les donateurs, la sacristine, les bénévoles, les choristes, les organistes, et les lecteurs pour leur participation à la vie de l'église.

Et un grand bravo aux bénévoles qui ont œuvré durant plusieurs jours à l'embellissement de notre église pour Noël.

Les activités du périscolaire en 2020



Initiation à l'informatique



Partage de tomates du jardin



Bibliothèque

Projet en commun école / périscolaire



Préparation de décorations de Noël pour le village par les élèves de l'école et le périscolaire.



Alimentation du bac à compost avec les déchets bio de la cantine



Durant le confinement, nettoyage de printemps du cabanon



Durant le confinement, réalisation du sentier du jardin avec les dalles



Arrosage du potager

Les activités de la MJC 2020-2021

La MJC de Volmerange-lès-Boulay est une association agréée d'éducation populaire affiliée à l'Union locale, l'Union départementale, la Fédération régionale et la Fédération française des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Les sources de financement de la MJC pour réaliser ses différents objectifs proviennent des cotisations et participations des familles, des recettes des manifestations et des subventions de fonctionnement de la CAF, du Conseil Général de la Moselle et de la commune de Volmerange. Des financements de différents organismes sont reçus pour des projets ponctuels, notamment Scènes et Territoires en Lorraine ou des sponsors (comme ce fut encore le cas cette année d'une enseigne boulognoise pour une aide financière à l'organisation de la saison théâtrale)

En 2020, le conseil d'administration de la MJC comptait 18 élus. Il est présidé par Céline LOUIS. Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour faire un rapide bilan des actions réalisées ou en cours de réalisation et fixer les objectifs à venir. Il n'y a pas de salarié permanent, mais l'association bénéficie du soutien technique de l'UDMJC et de l'ULMJC.

LES ACTIVITES POUR LES ENFANTS

Ces activités sont encadrées par Juliette FOULIGNY, Anne BOUCHE et Mélanie SCHMITT. Elles sont réalisées en étroite collaboration avec la commune et l'école dans le cadre plus global de l'accueil périscolaire proposé aux parents de Volmerange. On peut distinguer :

Les accueils de loisirs des vacances pour les enfants âgés de 3 à 10 ans avec une inscription à la semaine ;

Un accueil durant les grandes vacances et un séjour en juillet ;

Les activités hors temps scolaires avec les intervenants de gym (Géraldine GAMMELA) et théâtre (Nathalie ZANINI).

► L'accueil des loisirs en février 2020

Recette de spectacle ! Pour faire un beau spectacle, prenez 35 enfants malicieux, ajoutez 2 intervenants, Véronique SONNTAG pour les contes et Arnaud SONNTAG pour les ateliers cirque, saupoudrez d'une équipe dynamique, Juliette, Anne, Émilie et vous obtiendrez un mélange de création, de joie et de fantaisie.



Spectacle devant un public conquis

Les activités de la MJC 2020-2021



Initiation au cirque



Spectacle devant un public conquis



Maya sur le fil tendu

► L'accueil des loisirs, vacances d'été du 6 au 24 juillet 2020 : "Voyage en Afrique"

47 enfants ont découvert le continent africain, en explorant des contes, des musiques et des goûts. Par le biais d'un spectacle, les productions (Djembé, danses, contes) ont été présentées aux autres enfants du centre aéré. Ils ont développé leurs papilles en cuisinant et goûtant des plats typiquement locaux (takiri à l'ananas, tarte à la banane du Congo, couscous).

Christine HEITZ, potière volmerangeoise, est venue pour cuire nos œuvres d'art en argile de façon primitive. Dans un même temps, nous avons redécouvert les animaux vivant en Afrique.

Les activités de la MJC 2020-2021



DANSE ET DJEMBE



Les ANIMAUX de la SAVANE



MUSIQUE AFRICAINE



LIONS ET MASQUE AFRICAINS



CUISSON

PRIMITIVE



SPECTACLE « Les 3 Trésors »

présenté par GYRAF



Pour finir ces vacances, "GYRAF", de la compagnie des 3 Trésors, est venu présenter son spectacle «LES 3 TRESORS» qui a fait voyager les enfants sur 3 continents ainsi que découvrir des instruments de musique d'autres pays.

Les activités de la MJC 2020-2021

► L'accueil des loisirs en octobre 2020

Sports et détente étaient au programme : badminton, base-ball, tennis de table, gym, zumba, rallye, sarbacane de compétition et équitation.



Pose sous le soleil d'automne



La sarbacane mesure 1,20m.



Sarbacane à Vigy



Sortie à l'ADEPPA à Vigy

Les activités de la MJC 2020-2021

► Les spectacles "Jeune Public"

Aucun spectacle jeune public n'a pu avoir lieu en 2020.

► Les animations festives

Fête de la rivière

La Fête de la Rivière prévue le 4 juillet 2020 a dû être annulée. Les animations prévues ont été reportées à 2021...croisons les doigts !

Fête patronale

La Fête Patronale nous a beaucoup manqué en 2020... à charge de revanche en 2021 !

Saison théâtrale

«**Léon Blum**», par la Compagnie La Chimère, samedi 25 janvier 2020 : 45 spectateurs se sont retrouvés pour passer un moment très fort avec Léon Blum.

«**Le malade imaginaire**» réinterprétation par La Compagnie Les Baladins du Wardnt, samedi 14 mars 2020 : annulée à cause du premier confinement – reportée à une prochaine saison.

«**Simone Veille**», une pièce sur Simone Veil présentée par la compagnie Incognito de Nancy, le samedi 28 mars 2020 : annulée à cause du premier confinement – reportée au 10 avril 2021.

La compagnie Les ateliers de Sophie avec un vaudeville, le samedi 7 novembre 2020 : annulée à cause du second confinement – reportée à une prochaine saison



La pièce de théâtre "Léon Blum"

Les activités de la MJC 2020-2021

LES ACTIVITES

Gymnastique volontaire

Les cours de gymnastique volontaire et de Pilates sont assurés les jeudis de 17 h 15 à 19 h 15 par Géraldine GAMMELLA. Les cours n'ont pas eu lieu durant le premier confinement et les participants ont eu droit à une réduction de 30 € sur leur adhésion 2020/2021. Depuis le 5 novembre 2020, les cours ont lieu en visioconférence. Nous reprendrons en présentiel dès que la situation sanitaire le permettra.



Club ados

Ce club propose aux adolescents de se réunir afin de faire des activités diverses : jeux de société, jeux sportifs (quand le temps le permet), confection de repas ou pâtisseries, ... mais aussi d'organiser de plus gros projets et de chercher les financements pour les réaliser. Ce club réunit une dizaine d'adolescents entre 11 et 18 ans et Emilie LECOINTRE l'anime les vendredis soirs au périscolaire de 19 h à 21 h.

Cours de guitare

Dominique BRIGLIO propose, pour la quatrième année, des cours individuels de guitare destinés aux jeunes de 7 à 77 ans ! Il vous accueille les lundis, mardis et vendredis dès le milieu d'après-midi jusque tard dans la soirée, suivant vos disponibilités, à la salle des associations. Il n'a pas pu assurer très souvent ses cours en présentiel au cours de cette année 2020.

Cours de yoga

Des cours de yoga, plus précisément de Hatha yoga, ont lieu les lundis soirs, de 19 h à 20 h 30, à la salle polyvalente. Ils sont encadrés par Michèle THIRY. Les séances n'ont pas eu lieu durant le premier confinement mais des vidéos ont été envoyées régulièrement aux participants par Michèle. Comme pour les cours de gym et de Pilates, les participants ont eu droit à une réduction de 25 € sur leur adhésion 2020/2021. Depuis le 2 novembre 2020, les cours ont lieu en visioconférence. Nous reprendrons en présentiel dès que la situation sanitaire le permettra.

La chasse aux oeufs



Aucune chasse aux œufs n'a pu être organisée en 2020.

Les activités de la MJC 2020-2021

LES PARTENARIATS

L'Union Locale des MJC et le festival de la culture au jardin

Bernard, Odile, Jean-Marie, Gérard et les bénévoles de la MJC de Volmerange se sont associés pour vous proposer un concert dans le jardin pédagogique le 21 août 2020 avec le groupe de blues Pierre Hanot & Band. La pluie était de la partie, mais n'a pas démotivé les spectateurs en manque d'instantanés festifs. Parfait pour finir l'été...



Le concert dans le jardin pédagogique de l'école

La ludothèque de Falck vient à Volmerange-lès-Boulay avec son Ludobus

René Kindo et son équipe vous proposent d'emprunter des jeux de société tous les mois. Ils viennent les lundis une fois par mois, de 17 h à 18 h, devant le périscolaire ou à l'intérieur si le temps n'est pas de la partie. Ils sont venus tous les mois depuis juillet 2020, sauf en novembre à cause du second confinement.

Vous pouvez réserver vos jeux sur leur site internet <https://ludotek.fdjfalck.fr/>

3 jeux par familles peuvent être empruntés, à destination des plus jeunes jusqu'aux plus âgés en passant par les jeux coopératifs, familiaux, individuels, ... il y en a pour tous les goûts.



Retrouvez les dates déjà prévues pour 2021 sur le site internet de la MJC !

CONTACT

Céline LOUIS : 06.88.50.88.31 – celine.vecrigner@gmail.com

Juliette FOULIGNY : juliette.fouligny7@orange.fr

La secrétaire : Christelle ALBERT

Facebook : [mjcvolmerangelesboulay](https://www.facebook.com/mjcvolmerangelesboulay)

Site internet : www.mjcvolmerangelesboulay.fr

La MJC fête ses 50 ans en 2020

Les débuts de la MJC de Volmerange 1970 / 1975

«La séance est ouverte par le président qui lit l'extrait de l'enregistrement au tribunal de Boulay, ce qui suscite l'enthousiasme général.»

Ce sont les premiers mots du compte-rendu de la séance du 16 octobre 1970 retrouvé dans La vie de la MJC – Journal, un registre qui consigne les comptes-rendus des réunions de la MJC de Volmerange de 1970 à 1975.

La MJC a en effet été inscrite au tribunal de Boulay le 16 septembre 1970, il y a 50 ans.

Anniversaire que nous n'avons pas pu honorer cette année en raison des conditions sanitaires. Ce registre qui ne consigne certainement pas toutes les réunions qui ont dû avoir lieu – les années 1974 et 1975 fourmillent d'informations contrairement aux quatre premières –, est cependant suffisamment documenté pour nous donner un aperçu de la genèse de la MJC, des femmes et des hommes (souvent jeunes, voire adolescents) qui l'ont construite, de leurs projets et réalisations ainsi que de leurs difficultés et de leurs doutes.

Le Foyer Rural

Le village compte 236 habitants au recensement de 1962, loin de son optimum de 1841 (507 habitants) ou de sa population actuelle (565 habitants en 2018). Néanmoins, la population du village a augmenté de 32 habitants depuis 1954, en grande partie du fait de l'augmentation des naissances puisque les effectifs de l'école du village (classe unique) passent de 21 élèves en 1952 à 37 élèves en 1960. La vie tranquille du village doit cependant participer au long mouvement de profonde transformation et de modernisation des campagnes qui débute et va secouer la France entière durant ces années cinquante, mouvement qui s'amplifiera encore les décennies suivantes. Les cultivateurs au nombre de 15 dans les années 1950 ne seront plus que 9 en 1962 ; les métiers, le plus souvent exercés hors du village, se diversifient : ouvrier spécialisé et employé, mineur, électricien, mécanicien, transporteur, téléphoniste et même standardiste, le progrès avait rattrapé le village. Pour accompagner ces bouleversements, les mouvements d'éducation populaire nés au sortir de la Deuxième Guerre mondiale se multiplient, notamment les Foyers ruraux qui comptent plus de 1 000 associations à la fin des années 1950.

Ce mouvement a-t-il atteint le village ?

Le 18 mars 1961, en tout cas, se tient la réunion constitutive du Foyer rural de Volmerange. Nous avons retrouvé dans les archives de la MJC un petit cahier d'écolier où sont consignées (sans plus d'informations) la liste des membres du Foyer, la liste des élections au conseil d'administration, la liste du bureau élu issu de ce conseil ainsi que la liste des activités et de leurs responsables. Le Foyer comptait 27 membres, majoritairement jeunes (4 membres ont plus de 25 ans, 5 entre 20 et 25 ans, et 18 moins de 20 ans) et le doyen avait 42 ans alors que le cadet n'en comptait que 14.

MEMBRES DU FOYER RURAL	
ALBERT Bernard	
ALBERT Jean Paul	
ALBERT Julien	
ALBERT Marguerite	
ANDRÉ Jacques	
BALIEUX Marie Madeleine	
BASSE Paul	
BOUCHÉ Germaine	
BOUCHÉ Jean Louis	
BRISTIEL André	
BRISTIEL Angèle	
BAUCK Pierre	
DORSCHNER Albert	
DORSCHNER Ernest	
DORSCHNER Marie Jeanne	
DORSCHNER Yvonne	
HESSE Jean Claude	
HESSE Paul	
HOCHARD Jean	
HOCHARD Jean Marie	
LOUDEN Gérard	
NYK Ghislaine	
NYK Jeanine	
PION François	
PION Jean	
RONCART Nicole	
RONCART Paulette	

La MJC fête ses 50 ans en 2020

Le président était Jean PION, le secrétaire, Jean HOCHARD (qui était également le maire du village), le trésorier Gérard LOUDEN. Les activités proposées (chacune encadrée par 3 à 5 membres) étaient les suivantes : Bibliothèque ; Études ; Sports ; Cinéma-Télévision ; Théâtre. Et le foyer disposait d'un local, la salle d'œuvre, sise rue de la Fontaine. Nous n'avons malheureusement pas d'autres informations sur son fonctionnement.

Daniel HOCHARD évoque un autre motif à l'origine de la création du Foyer : l'organisation de la fête patronale. La fête patronale était en effet allouée à cette époque à un adjudicataire qui faisait son offre en mairie. Pour faciliter l'appropriation de la fête par la jeunesse de plus en plus nombreuse au village, créer un foyer semblait être un bon moyen de justifier le choix de la mairie de donner la fête à une association plutôt qu'à un particulier.

Par la suite, enregistrer le Foyer au tribunal lui donnant ainsi un statut moral aurait permis de clore toutes contestations quant à l'adjudication de la fête patronale à la MJC.

D'après le témoignage de Jean-Louis BOUCHÉ, le Foyer organisait des activités pour les enfants, des séances de cinéma avec le curé de la paroisse et avait une animation théâtre. Il organisait également le bal de la fête patronale et avait commencé à aménager une bibliothèque, en relation avec le réseau des bibliobus, qui se trouvait dans l'entrée de la mairie. Le Foyer, bien qu'actif, ne semble pourtant pas avoir été déclaré en préfecture ni affilié à la Fédération des foyers ruraux. Il a dû néanmoins fonctionner à ses débuts bien qu'il n'ait apparemment plus d'activité à la fin de la décennie si ce n'est l'organisation de la fête patronale. Une série de deux photos, retrouvées dans les archives de la MJC, d'un repas rassemblant une vingtaine de convives au café HESSE de ce qui a certainement dû être le comité du Foyer datant de la toute fin des années 1960 en témoigne. Intitulés «Avant les débuts de la MJC», ces clichés sont intéressants à double titre : de la vitalité bien réelle du Foyer environ 10 ans après sa création et du transfert de génération à l'œuvre vers ce qui allait devenir la MJC. Apparaissent en effet sur ces clichés Daniel HOCHARD, Raymond HOCHARD, Henri RONCART, Hubert HELD, Françoise BORR et d'autres, jeunes gens qui n'ont pas encore 20 ans et qui vont être les fondateurs et les organisateurs de la MJC en devenir.



Repas du comité du Foyer – fin des années 1960.

En partant de la droite : Janine EBERHARDT ; Jean-Louis BOUCHÉ ; Gabrielle ALBERT ; Jean-Claude HESSE ; Jacques ANDRÉ (masqué) ; Lisette RONCART ; Raymond HOCHARD ; Paul HESSE (en partie masqué) ; Gérard SCHUTZ ; Henri RONCART ; Françoise BORR ; Hubert HELD ; André SCHOUN (visage tronqué au premier plan). Autres convives (visibles sur l'autre cliché) : Ghislaine LAVAUD ; Daniel HOCHARD ; Monique ANDRÉ et Louis BOUCHÉ.

La création ...

Création de la Maison des Jeunes et de la Culture, Maison pour Tous de Volmerange

Pourquoi avoir adhéré au mouvement des MJC ? Au mois de mars 1970, à l'initiative de Jean HOCHARD, instituteur et maire du village, se rencontrent à la mairie du village les membres du Foyer ainsi que le président et le directeur départemental de la Fédération départementale des MJC de Moselle, M. PRAT et M. Jean LAURAIN. L'objectif de cette réunion est d'inscrire l'association au tribunal pour lui donner une réalité juridique et d'affilier le Foyer à une fédération d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, affiliation qui sera officialisée le 5 janvier 1973, ce qui permettra au foyer d'organiser en toute légalité des activités, des animations ainsi que des manifestations culturelles et festives. Le Foyer (*dorénavant MJC*) bénéficiera également de l'accompagnement et des conseils de professionnels de l'animation, M. Prat et M. Wagner (*directeur de la MJC de Saint-Avold*), puis Gilles MAZE à partir de 1972, ce qui a certainement permis à l'association de se structurer.



Réunion du mardi 31 mars 1970 avec Jean LAURAIN.

Au deuxième plan, en partant de la gauche : Monique HANUS ; Jean PION ; Jean-Claude HESSE ; Raymond HOCHARD (masqué) ; Jean-Louis BOUCHÉ ; Marie-Madeleine BALIEUX (masquée) ; Denis ALBERT ; René NYK ; André BALIEUX ; Hubert HELD. Au premier plan, en partant de la droite : Henri RONCART ; Jacques ANDRÉ ; Daniel HOCHARD ; André SCHOUN.

C'est ainsi que pour la période 1970/1975, nous disposons d'un registre des délibérations qui s'ouvre au 31 mars 1970. Ce registre compte 41 comptes-rendus d'inégale valeur de réunions de bureau, de travail ou d'assemblées générales diversement répartis selon les années : 2 comptes-rendus en 1974, 3 en 1971 et 1973 ; 16 en 1975 ! Ces comptes-rendus sont cependant très riches et la quasi majorité d'entre eux énumèrent les personnes présentes aux réunions ce qui nous permet de constater l'intérêt des habitants du village, surtout les jeunes, pour la MJC.

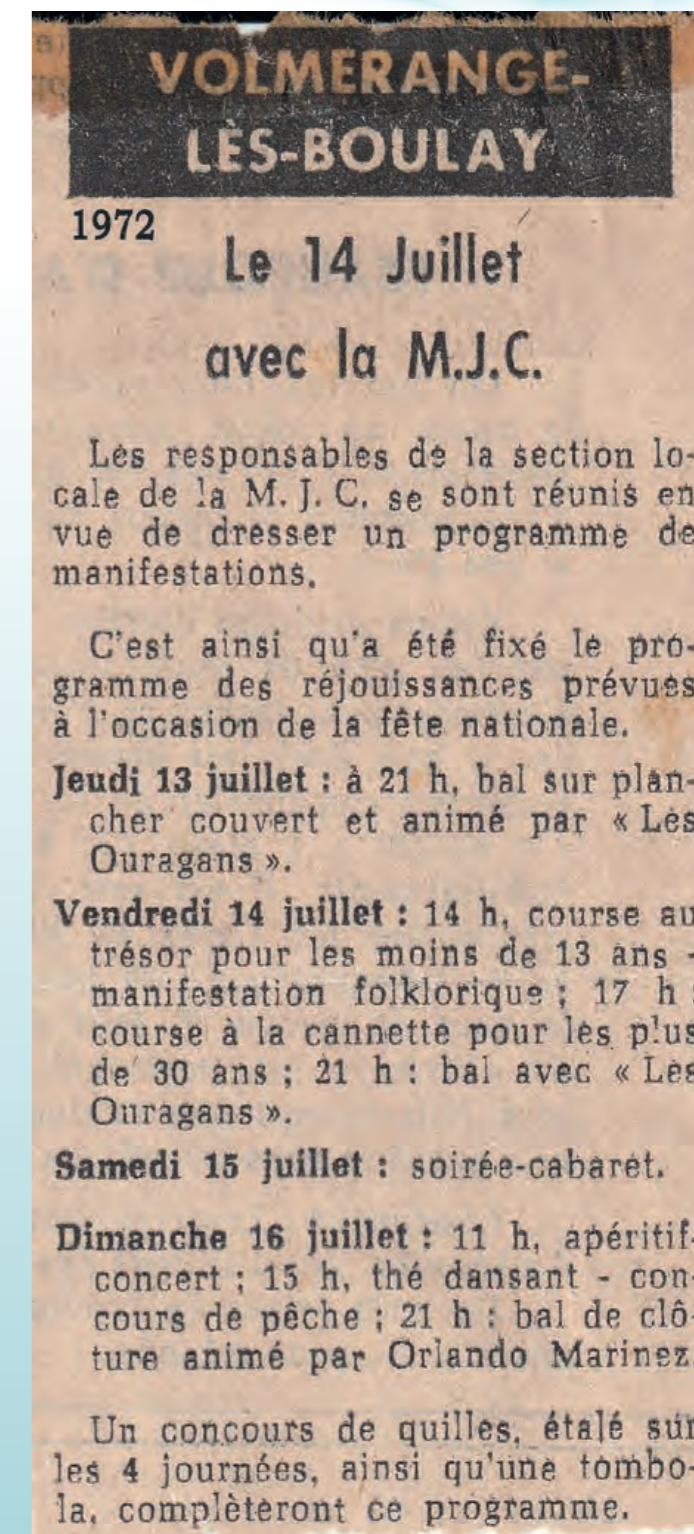
Ce ne sont en effet pas moins de 84 personnes qui ont un jour ou l'autre assisté à l'une de ses réunions.

Pour un village qui compte 227 habitants au recensement de 1968 et qui voit encore chuter sa population à 197 en 1975, la proportion est très importante d'autant que la moyenne d'âge des participants n'est que de 20 ans en 1973. D'autre part, ces comptes-rendus nous permettent également de suivre l'évolution des instances dirigeantes de l'association et, du fait de l'évolution générationnelle, du progressif investissement de plus en plus marqué des jeunes au sein du conseil d'administration de l'association. En effet, si le premier bureau qui nous est connu reste un savant mélange entre « anciens » et « jeunes », le bureau de la MJC élu le 23 novembre 1974 ne comporte plus d'élus issus du Foyer. Nous apprenons également que l'association était « si bien structurée » qu'elle avait même créé la fonction de « directeur » au sein de son organigramme - fonction peut-être superflue du fait de la taille de l'association ? -, mais fonction qu'ont successivement occupée Daniel HOCHARD et Gérard VÉCRIGNER. Ce que nous racontent enfin ces comptes-rendus, c'est le fonctionnement au quotidien ou presque de la MJC durant ces cinq premières années.

Les activités de la MJC

Le compte-rendu de la première séance le 16 octobre 1970 à la mairie avec 16 présents nous informe sur les objectifs de la nouvelle MJC, objectifs que l'on retrouvera tout au long des premières années de son existence : **la rénovation de la salle d'œuvre ; la mise en place des activités, l'organisation de la fête patronale et de manifestations festives ; la création d'une équipe de foot.**

D'autres propositions et réalisations apparaîtront également durant ces cinq années mais c'est sur ce socle que se bâtira l'identité de la MJC.



La MJC fête ses 50 ans en 2020

La salle d'oeuvre

La commune ne disposait d'aucun équipement à l'orée de ces années 1970 si ce n'est la salle d'oeuvre, ancienne maison du berger, qui comportait un rez-de-chaussée avec une salle à l'étage en plancher, qui fut un temps école au XIX^e siècle.

Son état général était de plus très dégradé : il fallait refaire la toiture, le crépis intérieur, l'électricité, la décoration intérieure ; il fallait également prévoir un chauffage et des sanitaires. Comme cette salle était l'unique lieu à leur disposition, il fut décidé que les travaux seraient assurés par des bénévoles (*le gros oeuvre étant pris en charge par la commune, l'association ne disposait d'aucun moyen*).



La salle d'oeuvre, rue de la Fontaine en 1978

Les travaux de rénovation de la salle allaient grandement perturber le fonctionnement de la MJC et la réalisation de ses projets car la salle restait fermée pendant les travaux.

Une partie des rénovations et la toiture furent entrepris en 1971 et la salle fut enfin opérationnelle en mai 1972. Pas pour longtemps : à l'automne 1973, il fut décidé de réaliser une dalle en béton armé à l'étage pour remplacer le plancher trop fragile, de refaire le plafond et d'aménager des sanitaires. La salle rouvrit au printemps 1974, mais les travaux étaient encore loin d'être terminés. Dans les comptes-rendus de 1975, on demande encore avec insistance des bénévoles pour continuer les travaux de la salle. Cet état de fait a dû grandement perturber le développement de la toute jeune association. Hubert HELD, président de la MJC en 1974 mais aussi « responsable des travaux » de la salle ne se demandait-il pas dans un moment de doute, lors de l'assemblée générale du 23 novembre 1974, si un local en travaux permanent n'était pas « un handicap pour la survie de la MJC à Volmerange ? »

Mise en place des activités

Ce sont certainement les activités qui ont le plus souffert des incessantes indisponibilités de la salle dues aux rénovations. Dès l'origine, les propositions n'ont pourtant pas manqué : théâtre, décoration, peinture, cinéma, poésie, ping-pong, échec, judo, danse folklorique, vannerie, émaux, bijoux, photo, poterie, bibliothèque, rallye, excursion... Un inventaire à la Prévert ! Bien sûr toutes ces propositions n'ont pu aboutir mais la volonté y était.

Suivant les années (*disponibilité de la salle*) et le nombre de bénévoles intervenants, certaines activités ont tout de même pu se déployer. C'était le cas notamment de l'atelier théâtre qui semble avoir eu une activité tout au long de la période avec la création d'une pièce, Ubu Roi, jouée par les jeunes du village. Le ping-pong (*achat de tables*), le judo (*achat de tapis*) et la vannerie semblent également avoir fonctionné à peu près normalement ainsi que le club d'échec.

La MJC fête ses 50 ans en 2020

En 1975, l'atelier photo était encore à la recherche de matériel alors que l'atelier cinéma avait semblé-t-il trouvé son rythme de croisière avec un film par mois (*exemple de programmation : La loi du silence de Hitchcock, Le Gaucho de Jacques Tourneur*). Toutes ces activités étaient encadrées par des bénévoles qui étaient autant que possible formés. Outre ces activités, la salle était également ouverte aux enfants, toujours encadrés par un responsable, les mardis soirs, mercredis, vendredis soirs et samedis suivant l'état des travaux et la disponibilité des bénévoles. Toutes ces activités ont été sujettes aux aléas de la salle, à la disponibilité des bénévoles, au nombre de participants, au manque de moyens, donc pas toujours pérennes.



Le public à la représentation d'Ubu Roi jouée par les jeunes du village à la salle d'oeuvre en 1972

Pour avoir une idée à un moment donné de son fonctionnement, voici un extrait du rapport d'activité de l'assemblée générale du 4 juillet 1975 :

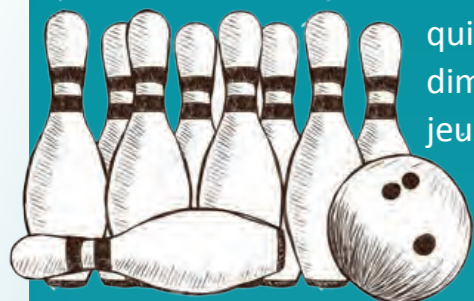
«travaux, ils avancent même s'il manque parfois du monde ; football, débute en championnat en septembre (nous y reviendrons) ; cinéma, pas de problème, un film par mois, ping-pong, 8 à 10 inscrits ; théâtre, en collaboration avec Hinckange ; vannerie, reprise prochainement ; photo, nous pouvons avoir du matériel, à redémarrer ; sérigraphie, nous pouvons avoir du matériel, à voir s'il y a des candidats ; foyer, Martine LAVAUD et Jeannot HELD responsables pour les mardis et vendredis ; pêche, rallye et sortie promenade à programmer ; volley et handball féminin, réunion pour créer une équipe ; camping, voir ce qu'il est possible de faire ; fête patronale, réunion fin juillet.»

Si vous y ajoutez les animations culturelles, une année somme toute bien remplie !

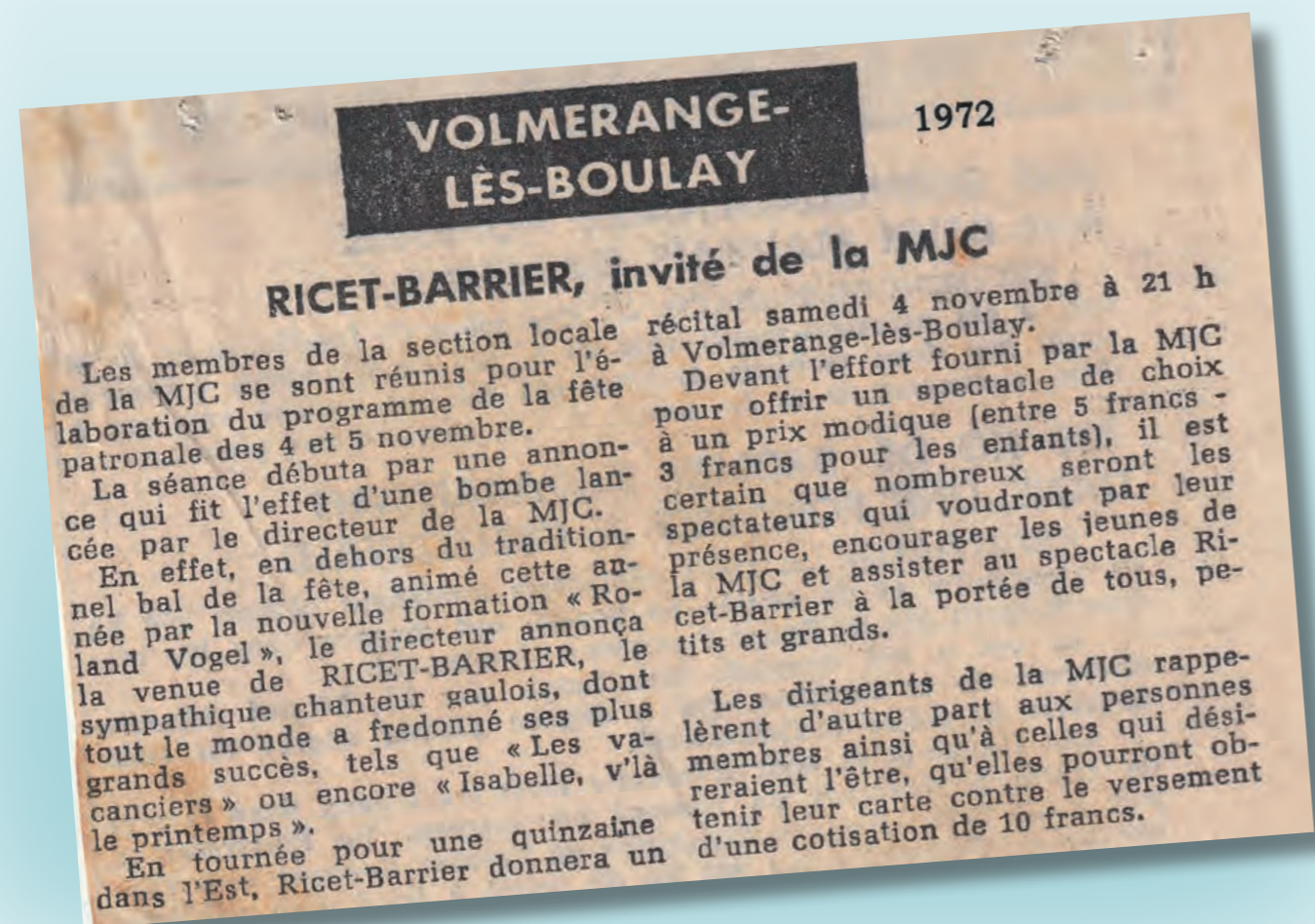
Fête patronale et manifestations culturelles

La fête patronale à l'occasion de la Saint Hubert, patron de la paroisse, a toujours été, nous l'avons vu, un moment fort dans la vie du village.

Organisée autrefois par les membres du Foyer dans la salle d'œuvre, celle-ci se déroulera désormais sous chapiteau pour des raisons de sécurité, ce qui augmentait les problèmes de logistique. La fête patronale demandait toujours plusieurs réunions préparatoires qui rassemblaient beaucoup de monde car il y avait à faire, tant en amont que les jours de bal, et il fallait se répartir les tâches qui étaient nombreuses. Suivant les années, on organisait une, deux voire trois soirées chacune animée par un orchestre.



On installait également le jeu de quilles pour un concours qui rassemblait tous les spécialistes du pays de Nied et le dimanche, on organisait la tournée des rubans. Un groupe de jeunes allait visiter toutes les maisons du village accompagné d'un accordéoniste et distribuait des cocardes aux habitants. Ces tournées étaient « périlleuses » si bien qu'en 1975 on avait « ... interdit aux joueurs de foot d'y participer. »



L'autre grande manifestation sous chapiteau était la fête d'été dont la plus fameuse fut celle de 1972 organisée autour de quatre soirées dansantes, thé dansant et d'autres nombreuses animations. La MJC a également organisé d'autres rencontres :

une kermesse avec la paroisse, une soirée cabaret, un concours de pêche... ; des représentations théâtrales, Ubu roi nous l'avons vu, ainsi que les spectacles de l'école. Elle a également été à l'initiative d'un repas des aînés du village ainsi que d'une fête pour les enfants les 26 et 28 décembre 1975. Mais ce qui est remarquable, c'est qu'elle a organisé de nombreux spectacles avec des artistes de renom bien qu'elle n'ait pas eu de lieu approprié. Ainsi, en 1972, l'humoriste Ricet BARRIER, en novembre, puis le guitariste classique Michel DINTRICH qui donna un concert à l'église, le chanteur Louis ARTI en 1973 et le chansonnier alsacien Roger SIFFER, à Boulay en avril 1975 et, en juillet de la même année, en plein air sur l'actuel terrain de foot.

L'équipe de football

Une des premières réunions de l'association à l'automne 1970 avait à l'ordre du jour la création d'une équipe de foot. « Devant l'optimisme débordant d'une majorité de présents » il fut décidé de donner naissance à l'équipe de foot de la MJC et que Daniel HOCHARD cumulerait la responsabilité de l'équipe et de l'entraînement.



Le premier terrain de foot, au lieu dit Iswinkel, avec les poteaux des buts en bois (avant 1975).
Au premier plan, Jeannot HELD ; dans les buts, Charles BASSOMPIERRE.
À l'arrière plan, de gauche à droite : Jean-Louis BOUCHÉ ; Louis BOUCHÉ ; Julien BRETNACHER.

La MJC fête ses 50 ans en 2020

Quelques bénévoles acceptèrent certaines responsabilités comme l'arbitrage mais les problèmes les plus importants furent repoussés à plus tard : moyens, terrain, équipements, déplacements, calendrier des matchs...

Le premier terrain a été implanté dans les prés qui se situent le long de la rivière derrière la salle polyvalente au lieu-dit Iswenkel et du matériel (filet, maillots, ballons) acheté.

N'étant pas inscrit en championnat, le club tâtonna quelque peu les trois premières années avec de temps en temps des matchs amicaux contre des voisins (Varize, Gomelange), des matchs entre anciens et jeunes du village ou des tournois. La première mention d'une organisation propre au football au sein de la MJC date de novembre 1973.



L'équipe de foot de Volmerange en 1975 (début officiel en championnat à l'automne 1975.)

En haut, en partant de la droite : Jeannot WAGNER ; Roland STRECKER ; Daniel HOCHARD ; Serge SCHMITT ; Jean-Claude BRETNACHER ; Gérard VÉCRIGNER ; Bernard SCHMITT ; Charles BASSOMPIERRE.

Idem en bas : Pierrot TUTIN ; Armand COMAITA ; Gilbert BAYER ; Christian HOCHARD ; Patrick TUTIN.

Joueurs absents qui ont participé aux débuts du club : Jeannot HELD ; Jean-Claude HEITZ ; Jo DOMINKO ; Gérard SCHUTZ ; Jean-Louis ARDNER ; Alain GERVAIS ; Pierre LEMAL ; Denis ALBERT ; Daniel NYK ; Alphonse KRUGER...

La liste n'est pas close. En très grande majorité, ces joueurs étaient originaires du village.

Le premier entraîneur de l'équipe une fois inscrite en championnat fut Jean-Marie MAZZACAVALLLO.

L'idée d'inscrire l'équipe de foot en championnat de 3^e division germa fin 1974 et la décision fut prise lors de la séance du 25 avril 1975.

Le 8 mai 1975, un bureau se constitua et furent prises les décisions suivantes : «licences des joueurs, création d'un nouveau terrain plus près du village ; achats de ballons et d'un nouveau jeu de maillots ; équipes de jeunes ; trouver des financements (faire une fête du 22 juin).» On remarquera que dès

La MJC fête ses 50 ans en 2020

l'inscription du club en championnat officialisée, le football se structura en une entité à part au sein de la MJC en accord, voire contraint par le conseil d'administration de la MJC qui, lors de la réunion du 16 juin 1975 proposa une avance de 1 000 frs pour le club de foot tout en demandant « que le club se dote d'une organisation interne stable ». Plusieurs réunions se succéderont et les événements dès lors vont s'accélérer pour que tout soit prêt pour le début du championnat, début septembre. Les parcelles du terrain (stade actuel) avaient été mises à disposition par Jean-Louis BOUCHÉ, Mme WOIRAYE et par Paul HESSE dont le café était le siège des supporters, furent aménagées et un jeu de maillots offert par une banque mutualiste. **Nous n'avons pas retrouvé le résultat du premier match officiel de Volmerange mais le dimanche de la fête patronale, l'équipe locale battit celle de Courcelles-Chaussy par 4 buts à 1.**

Voilà en résumé les principales étapes des débuts de la MJC du village.

Beaucoup d'autres choses, des anecdotes aussi manquent encore dans cette narration. Par exemple, les relations avec les élus de la commune, avec les associations de secteur ou avec les directeurs MJC pour la formation des bénévoles n'y figurent pas. Tout n'a cependant pas toujours été rose non plus.

Les travaux permanents que nécessitait la salle ont perturbé la bonne marche des activités tout comme la disponibilité des bénévoles qui les encadraient, ce qui provoquait des incompréhensions. Les études à Metz ou Nancy, le travail loin du village, les aléas de la vie... éloignaient un temps certains jeunes très impliqués dans l'association ce qui en désorganisait son fonctionnement.

La lecture des comptes-rendus nous ont permis parfois d'appréhender le pouls au quotidien de l'association. On se plaignait du trop petit nombre de personnes présentes aux réunions. On excluait aussi facilement des membres pour «absences répétées» ou «désintérêt», ce qui n'empêchait pas ces «exclus» de se faire élire membre du bureau la séance suivante. Et les critiques parfois fusaient, notamment lors de l'assemblée générale du 4 juillet 1975 : «il y a toujours des travaux à faire dans la salle et jamais assez de monde» ; «L'information de la MJC passe mal, il y a trop peu de volontaires pour des responsabilités, les jeunes sont trop désunis, personne n'ose se lancer dans une entreprise car elle est vouée à l'échec» ; «Les gens en général ne s'intéressent pas assez à la MJC» ; «la gestion de l'association est trop centralisée» ; «la salle n'est pas assez accueillante». Grogne de courte durée semble-t-il si l'on en croit la conclusion du compte-rendu de cette même séance, après débats et propositions du comité : «L'espoir semble cependant avoir enthousiasmé un certain nombre de membres qui se sont retrouvés à la fin de la séance au café HESSE pour continuer la discussion.»

Encore un mot pour dire l'importance du travail de formation citoyenne qui a été effectué par le monde associatif en général dans les années 1950/1980, notamment dans le monde rural.

La lecture des comptes-rendus le prouve. Quel que soit le mouvement - MJC, Foyers ruraux, Familles rurales, MRJC, FOL, leur travail sur le terrain a contribué à la formation des élites. Cela s'est traduit à Volmerange par l'élection au conseil municipal de trois jeunes qui s'étaient investis dès l'origine à la MJC et qui n'avaient pas 25 ans, ou à peine plus, lors de leur élection en 1977. Enfin, et c'est ce qui, nous semble-t-il, est le plus important, toutes ces personnes, jeunes ou moins jeunes, qui ont participé à l'aventure des débuts de l'association en ont en quelque sorte forgé le caractère et au-delà, une certaine identité du village qui, parce qu'ils ont su transmettre la flamme à leurs successeurs, perdure encore aujourd'hui.

Football club de Volmerange (FCV)



Le FCV compte 122 licenciés.
Président du club : Claude DESVIGNES

Présentation de notre comité :

Président : Claude DESVIGNES ; président d'honneur : Adrien WAGNER ;
vice-président : Anthony DOHR ; manager sportif : Jordan HEIL ; secrétaire : Olivier RITZ ; trésorier : Benoit HUG ; trésorière adjointe : Angélique DESVIGNES ; commissaire au compte : Pierre ALBERT ; intendant : Daniel CHEVALLIER ; responsable club house : Eveline CHEVALIER ; comité fêtes : Christophe ALBERT ; responsable délégué : Olivier GLUCK ; recherche sponsor : Clément GLUCK et Sébastien NOEL ; gestion organisation fêtes : Aurore NOEL ; responsable éducateur : Fayçal ADNANE ; responsable arbitre : Bruno TASSONNE ; intendant au stade : Benoit SCHROEDER ; relation joueur éducateur : Florian RICHARD ; responsable école de foot : Odilon AGOSTINHO ; responsable covid-19 : Christian JACOB.



L'école de foot est dirigée par Odilon AGOSTIHNO et Christelle BENTZ.

Odilon, éducateur animateur sénior, a en charge la progression de nos jeunes joueurs jusqu'aux U13. Il est garant de la progression de nos U15 et gère également toute la partie technique. Christelle est chargée de la partie extra sportive et relationnelle. Elle suit nos U15. Son travail avec Odilon est remarquable. L'équipe U13 est entraînée par Odilon accompagné de Mickael TUPINIER, délégué U13 et assistant de touche. Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus par cette équipe en championnat et de la progression de tous ces jeunes. Notre souhait est de recruter davantage de jeunes. Nos U9 sont entraînés par Lydie MOUNIER qui passera bientôt son diplôme d'éducatrice foot. Malheureusement, cette catégorie a souffert de nombreux départs chez nos voisins. Malgré cela, Lydie réalise un travail formidable. Les enfants passent toujours un bon moment lors de ses entraînements. Elle est accompagnée de Benoit HUG lors des différents plateaux, mais également des parents. Après chaque entraînement, tous nos jeunes ont plaisir à retrouver Éveline pour le goûter offert par le club.

Football club de Volmerange (FCV)

L'équipe U18-U19 est dirigée par Olivier RITZ.

Leurs bons résultats confirment le travail fourni aux entraînements. Afin de tirer les jeunes vers le haut, Olivier et Facayl (coach A) réalisent des séances communes. Cela porte ses fruits, car plusieurs jeunes ont déjà évolué en R3 (équipe A) cette saison, que ce soit en championnat ou en coupe de France.

L'équipe B est entraînée par Anthony DOHR.

Elle a été contrainte d'arrêter son championnat pour cause de COVID, alors qu'elle occupait une très belle 4^e place. L'objectif de montée est malheureusement compromis.

L'équipe A est entraînée par Fayçal ADNANE.

Après un très bon démarrage, cette équipe a également été contrainte d'arrêter son championnat pour cause de COVID.

Le club tient à remercier la commune de TETERCHEN pour le prêt de ses installations sportives.

La section foot salle (nouveau), 1^{ère} équipe de futsal de la vallée de la Nied :

Le FCV est le premier club du secteur à proposer cette discipline. L'équipe a réalisé 2 rencontres encourageantes avant de voir son championnat interrompu par la COVID. Actuellement, l'équipe s'entraîne dans une salle à METZ, dans l'espoir d'avoir bientôt un créneau sur BOULAY.

Le mot du président :

Voilà une nouvelle saison de présidence à la tête de ce magnifique club, FC VOLMERANGE-LES-BOULAY. Cette année sera riche en émotion avec nos équipes U18-U19 en coupe GAMBARDELLA où elle réalisera de jolis coups en éliminant des équipes R1. Cela est nul doute le fruit du travail dans l'ombre de nombreux dirigeants, femmes et hommes, tous avec leurs qualités et leurs défauts mais qui s'unissent pour un même CLUB, un même projet sportif et humain. Rien n'est parfait et tout est perfectible, nous essayons d'organiser pour vos enfants et nos joueurs la meilleure équipe d'éducateurs tant sur le football d'animation que sur le football compétition. Sachez que l'engagement de tous est total et sans compter. C'est à vous, joueurs, parents, éducateurs, bénévoles assidus, que le mérite revient, MERCI pour votre engagement et votre dévouement à écrire l'histoire du FC VLB. Et je n'oublie pas la municipalité pour son aide matérielle et financière depuis plusieurs années. C'est encore une fois, de la part de nos élus, une confiance absolue dans la pérennisation de notre projet sportif et social. Toujours dans l'engagement de nos valeurs sociales, notre club lutte pour tous les enfants quels que soient leur origine, moyen financier ou âge. Rien n'est facile mais je sais compter sur la présence à mes côtés de nos partenaires publics et privés, des membres du comité de direction et de vous tous, bénévoles, afin d'œuvrer à la réussite de nos défis de demain. Je défendrai toujours l'intérêt général de ce club tant l'implication et le travail de nos dirigeants et éducateurs sont colossaux. En attendant de vivre d'immenses moments de sport, je vous souhaite à tous et à toutes une excellente saison.

Syndicat arboricole de Volmerange

Président : Gérard VECRIGNER

Une année exceptionnelle !!!



Il n'y a eu que très rarement autant de fruits sur nos arbres. Rarement autant de mal à les distiller aussi. Inutile de revenir sur la saison 2019/2020, la plus pauvre depuis plus de dix ans, dont les bilans ont été publiés dans le bulletin de l'an passé.

Cette saison s'est annoncée sous de bons auspices, mais les mesures sanitaires en ont décidé autrement... Le Syndicat arboricole compte plus de 600 membres, amateurs de jus de pomme ou distillateurs, originaires de Dabo à la frontière luxembourgeoise, de la Meurthe-et-Moselle à la frontière allemande.

Quelques 400 clients pour le jus de pomme, autant pour la distillerie pour laquelle les inscriptions ne sont pas closes. Beaucoup utilisent les deux ateliers.

L'ATELIER DE JUS DE POMME

Le confinement n'a pas empêché d'élaborer son jus de fruit, en respectant scrupuleusement les mesures sanitaires, puisqu'il a été imposé après la fin des opérations.

Une année record : près de 60 000 litres pressés en 34 jours d'ouverture, de début septembre à fin octobre. Une dizaine de bénévoles, des mesures sanitaires respectées par les quelques 390 membres qui ont utilisé l'atelier, le bilan s'avère donc satisfaisant. Il faut souligner que le Syndicat a pressé gratuitement plus de 2 000 litres de jus de pomme pour la M.J.C., le Football Club de Volmerange et le périscolaire.

Les personnes qui désirent acquérir du jus de pomme peuvent s'adresser au personnel du périscolaire et s'acquitteront de leur facture par chèque libellé à la M.J.C. (2 € la bouteille).

LA DISTILLERIE

Aucune distillation n'a pu avoir lieu de début novembre à mi-décembre. La période la plus importante en général. On peut se demander pourquoi cette activité a été suspendue, alors que le bouilleur de cru se retrouve seul ou accompagné d'un ami ou d'un membre de la famille pour effectuer ses opérations dans un milieu qu'on peut supposer sans microbe ni virus et en respectant les mesures sanitaires. La distillerie a donc ré-ouvert ses portes dès le 16 décembre et il a fallu contacter près de 80 bouilleurs de cru dont la distillation avait été programmée pour leur fixer un nouveau rendez-vous.

De plus, la mise en place du couvre-feu réduit considérablement la plage horaire pour distiller et rentrer chez soi avant 18h. On peut imaginer que dans ce contexte, la saison ne pourra prendre fin qu'en mai. En effet, il reste de nombreux membres à enregistrer et le calendrier est complet jusqu'à la mi-mars. Patience donc...

Syndicat arboricole de Volmerange

D'autre part, de gros problèmes sont apparus sur les alambics. C'est vrai qu'ils ont vécu, les plus anciens datent en effet d'après-guerre ! Il a fallu faire confectionner un nouveau chapiteau et un nouveau col de cygne auprès d'une chaudronnerie spécialisée en Alsace (coût 4 320 €) pour l'alambic de 280 litres. Et puis l'alambic de 125 litres a implosé et a été remplacé par l'alambic de 65 litres. Certes, le Syndicat est assuré pour ce sinistre, mais le dossier est toujours en cours et la vétusté de l'appareil compte. Le comité réfléchira prochainement sur l'option d'achat d'un alambic neuf (environ 20 000 €).

Les permanences pour effectuer les déclarations ont repris le 16 janvier, de 13h30 à 15h30, dans l'ancienne école.



TRAVAUX et ACHATS en 2020

- aménagement intérieur de la nouvelle réserve construite en 2019 ;
- entretien des alambics ;
- travaux électriques ;
- vidanges de la fosse ;
- confection d'un support pour nettoyer les chapiteaux ;
- achat d'un lève palettes avec pesage ;
- lutte contre la prolifération des rats (ce n'est pas gagné !).

RECOMMANDATIONS

- Se munir de l'ensemble des renseignements utiles pour établir ses déclarations, adresse, date de naissance, n° de téléphone, adresse mail, références cadastrales des vergers, quantités exactes à déclarer ;
- la salle à manger est limitée à 4 personnes. Vaisselle, verres, plaque électrique ne sont plus à disposition ; prévoir donc plutôt le casse-croûte et la vaisselle nécessaire ;
- se munir de ses propres gants, sa propre éponge, un sac poubelle pour emporter ses déchets en fin de distillation ;
- opter plutôt pour une réduction d'alcool à la maison, à température ambiante (20°C) compte tenu des contraintes horaires. Acheter son propre pèse alcool (on en trouve par exemple au Magasin Vert pour moins de 10 €).



Quand retrouverons-nous cette ambiance festive d'avant la crise sanitaire ?



Adieu 2020... Bonjour 2021...

Organisateurs : Valérie et Yves JONQUARD

Après 4 ans d'existence, que de chemin parcouru pour notre circuit-court qui aura su résister à cette année bien compliquée : les contraintes du confinement, les attestations et les gestes barrières, et l'arrêt de la collaboration avec notre producteur de viande.

L'équipe s'est adaptée en mettant en place la distribution en "drive" avec un élargissement des horaires tout en veillant au respect des conditions sanitaires.

Nous avons également changé le jour de distribution afin d'accueillir notre nouveau producteur de viande "la Nouvelle prairie".

Tout cela a permis à la Ruche de Volmerange de rebondir et de retrouver un nouvel élan malgré 3 mois d'interruption qui ont fortement impacté nos ventes.

Nos producteurs remercient infiniment tous les membres pour leur soutien et leur confiance durant toute cette période.

Nos souhaits pour l'année 2021 seront de retrouver la convivialité de nos moments d'échanges autour des dégustations de notre incontournable "Bar des Bourdons", de continuer à emprunter ensemble le chemin le plus court vers une alimentation locale, et que cette belle aventure continue !

Quelques chiffres des années précédentes :

	2017	2018	2019	2020
nombre de membres potentiels :	647	883	985	905
volume de ventes (en €)	55487,10	69567,44	56999,59	45350,58
coût du panier moyen (en €)	56,70	55,47	66,42	70,65
nombre moyen de client par distri.	49	42	38	28

Dates des prochaines distributions :

10 mars - 24 mars

7 avril - 21 avril

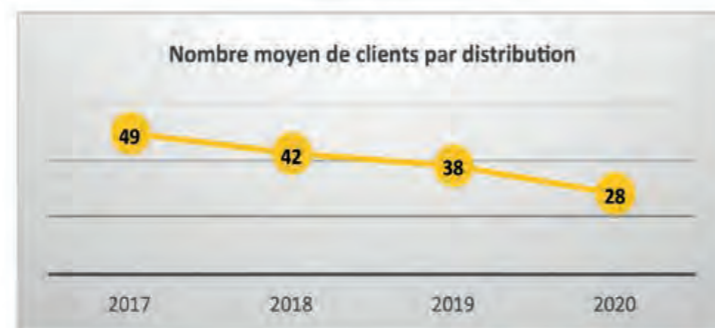
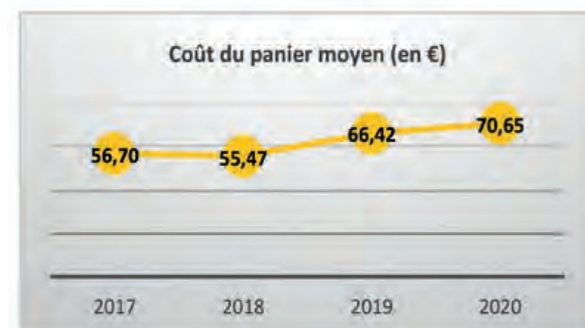
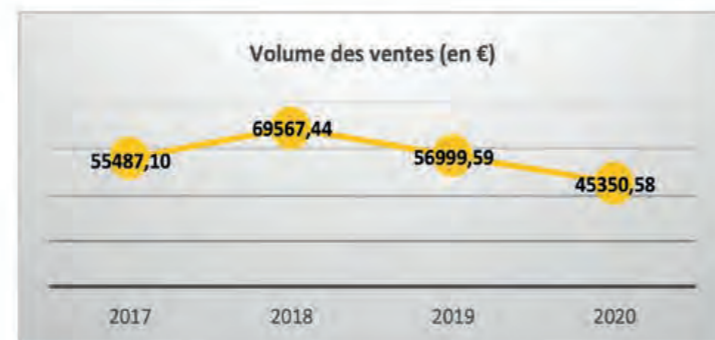
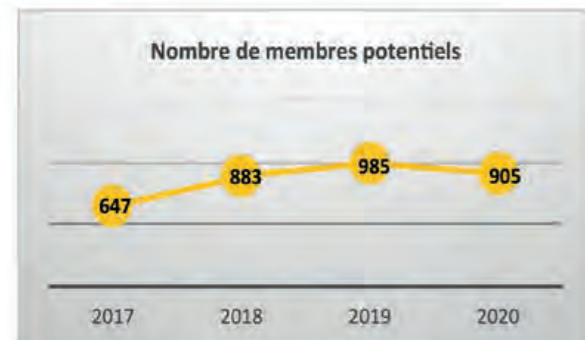
Petit rappel sur le principe d'inscription et de distribution : Les consommateurs, après s'être inscrits, sans engagement à la clé, sur le site de :

"LA RUCHE QUI DIT OUI !"

www.laruchequiditoui.fr

"Ruche de Volmerange-lès-Boulay"

commandent et paient en ligne les produits souhaités jusqu'à 48 heures avant la distribution. Les produits sont récupérés auprès des producteurs et du responsable de la ruche le jour de la distribution.



Avez-vous déjà vu ou entendu l'oiseau emblématique de la vallée de la Nied ?

La vallée de la Nied à Volmerange fait partie intégrante du site classé Natura 2000, qui va de Condé-Northen à Bouzonville (1 300 ha), pour sa richesse en termes d'habitats et également pour sa richesse faunistique et floristique. Une animation existe sur ce site depuis 2019 et a pour but d'échanger avec les différents partenaires (communes, agriculteurs, pêcheurs, etc...), de mettre en place des mesures pour favoriser la biodiversité (MAEC, charte du site Natura 2000), de mener des suivis scientifiques, des travaux, etc... Cette animation est menée par le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied et est financée par des fonds européens FEDER, l'Etat et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.



Parmi les espèces floristiques remarquables à protéger, il y a l'euphorbe des marais, l'orchis à larges feuilles et bien d'autres...



Parmi les espèces animales, le castor européen, la pie grièche écorcheur, le chabot (poisson) et le Courlis cendré...



Avez-vous déjà aperçu ou entendu cet oiseau ?

Envie d'entendre le cri de cet oiseau : <https://www.chant-oiseaux.fr/courlis-cendre>

Un Courlis cendré - photo prise en 2019 à Eblange (Maud COLAUTTI)

Cet oiseau est un Courlis cendré (Numenius arquata). Il est reconnaissable par la présence d'un long bec incurvé vers le bas. Il se sert de ce long bec pour fouiller. Il niche au sol dans les prairies humides de la vallée. Il est menacé par les modifications de l'agriculture et notamment par les fauches précoces puisque les jeunes ne peuvent s'envoler qu'à partir de mi-juin. Cet oiseau est très sensible au dérangement (passage d'engin agricole, chien non tenu en laisse, promenade en-dehors de chemins, etc...).

Les effectifs semblent en diminution dans la vallée de la Nied Réunie. Dans les années 1990, une vingtaine de couples avaient été recensés contre seulement 5 couples observés en 2015. Des suivis de cette espèce vont être mis en place en 2021 et 2022 par le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied.

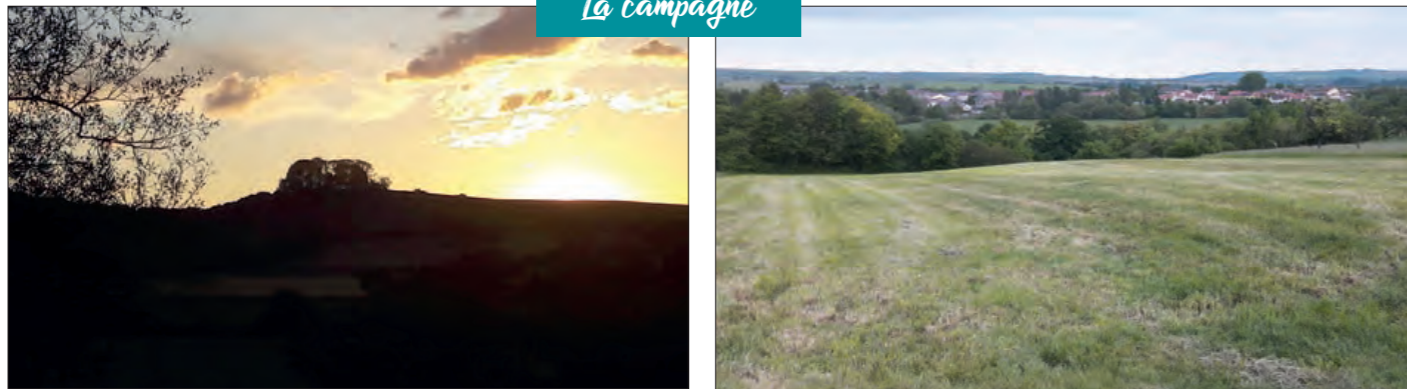
Si vous apercevez cet oiseau ou si vous l'entendez lors de vos balades, ne cherchez surtout pas à le voir ou à trouver son nid, mais faites remonter l'information à l'animatrice du site maud.colautti@eaux-vives-3nied.fr ou à Patrick TUTIN au 06-09-24-02-95.

Volmerange en images...

Février 2020
Le repas des aînés

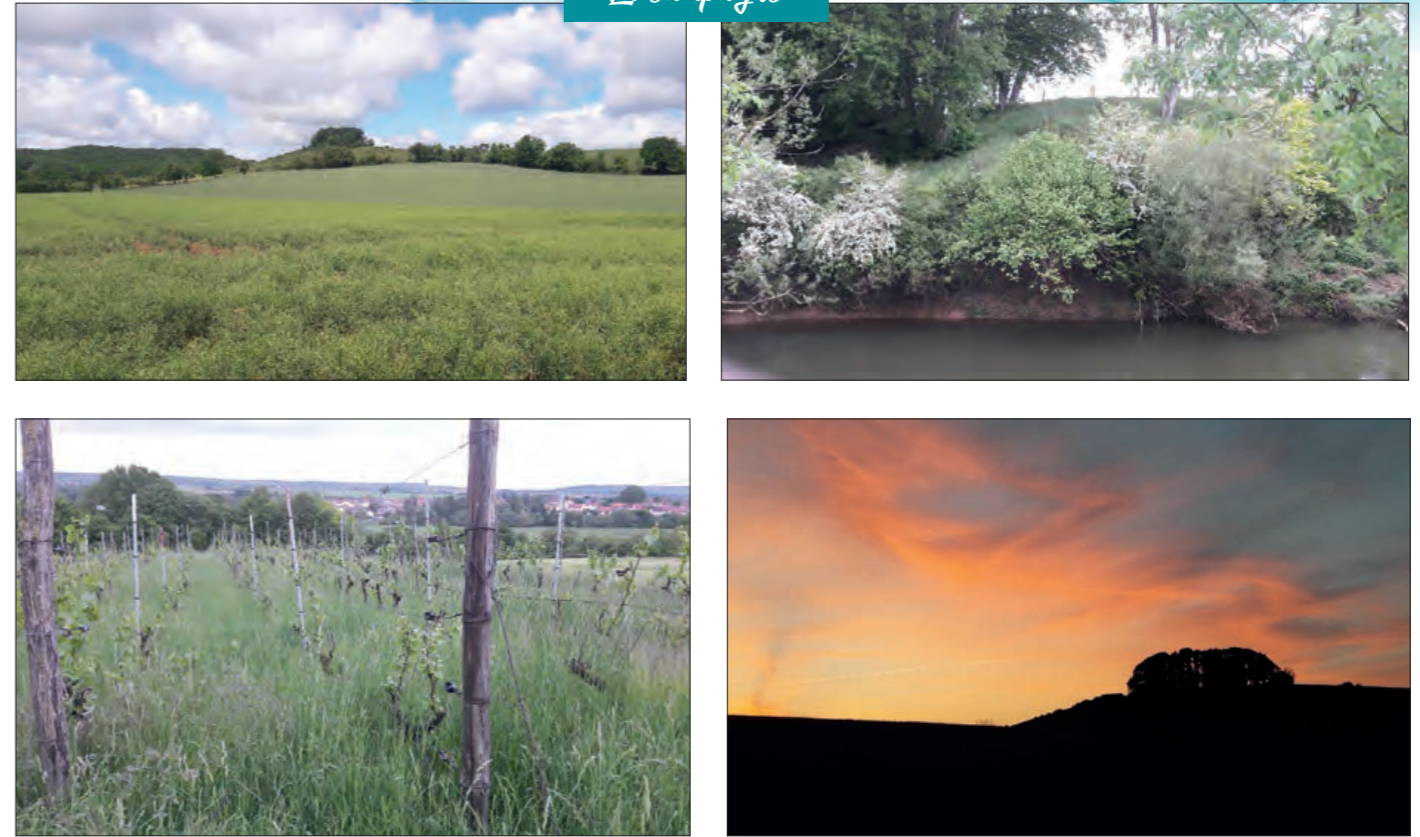


La campagne



Volmerange en images...

La campagne



Père Noël en calèche



Volmerange en images...

Père Noël en calèche



Volmerange en images...

Saint-Nicolas à l'école



Un peu d'histoire sur Volmerange...

En septembre 2020, le Département de la Moselle devait commémorer le 80^e anniversaire de l'évacuation des populations mosellanes à partir de septembre 1939. La pandémie aura eu raison de ce grand rendez-vous mémoriel qui est reporté à une date ultérieure. C'est malgré tout l'occasion de rappeler cet épisode, ô combien important pour ceux qui l'ont vécu.

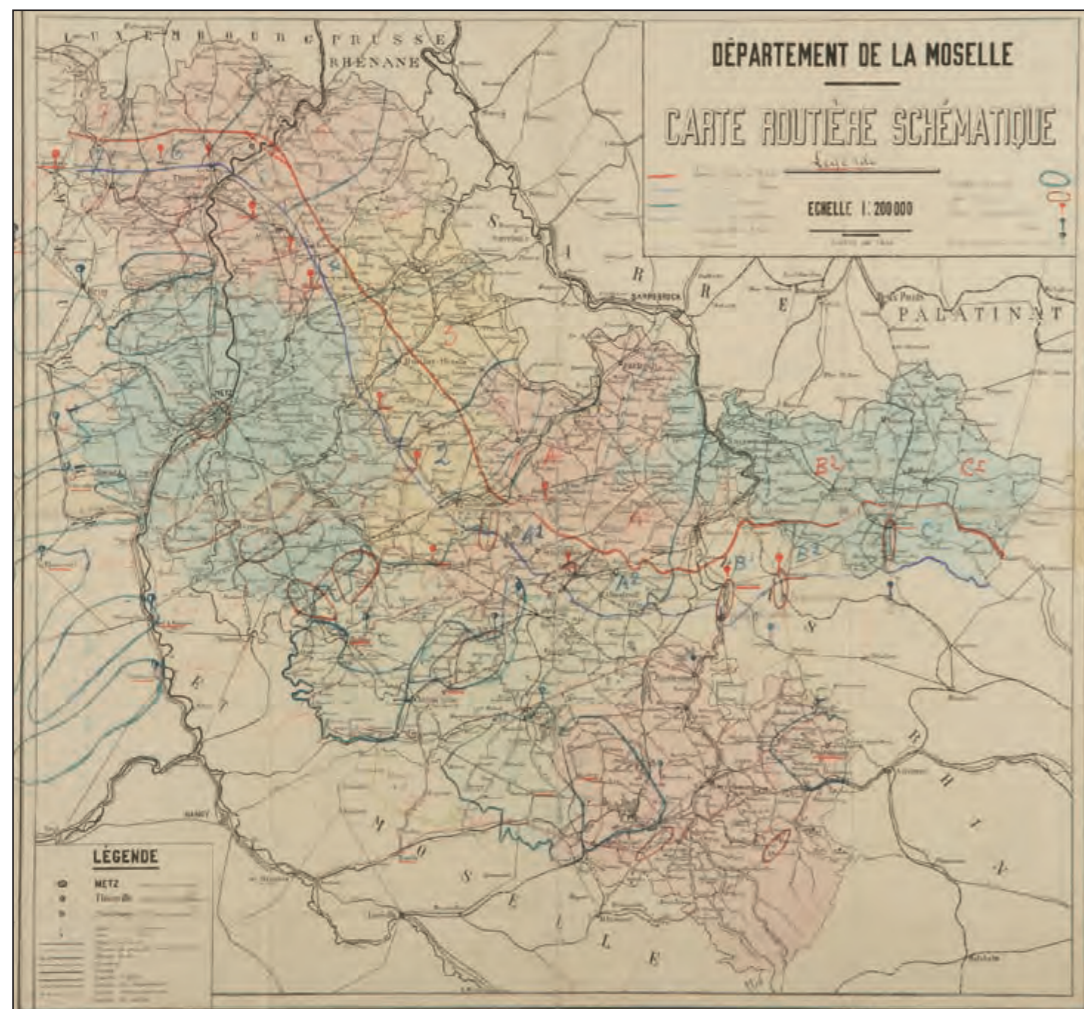
En 2020, Volmerange a perdu sa doyenne. Aussi, à l'heure où les témoins de l'histoire disparaissent, il nous semble essentiel de conserver la mémoire de ces événements historiques majeurs.

C'ÉTAIT IL Y A 80 ANS...

Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne. Deux jours plus tard, la France déclare la guerre à l'Allemagne. En Moselle, cet événement coïncide avec un épisode qui reste ancré dans la mémoire de ceux qui l'ont vécu.

SEPTEMBRE 1939 : LES PREMIERS DÉPARTS

Depuis la fin des années 1920, autorités administratives et militaires organisent secrètement le repli des populations frontalières pour les éloigner de la zone des combats, en cas de nouvelle guerre avec l'Allemagne. Deux zones sont alors définies : une bande de 10 km peuplée de 200 000 habitants coincés entre la ligne Maginot et la frontière allemande devant être vidée dès la mobilisation générale, tandis que 100 000 autres habitants seraient évacués en cas de bombardement.



Carte routière schématique de la Moselle où figure le découpage en tranches de la «zone rouge» du département.

ADM.

-Zone 1 ou zone «rouge».
À évacuer dès l'ordre de mobilisation générale.

- Zone 2, ou zone arrière.
À évacuer uniquement en cas de bombardement.

-Zone 3, zone de passage,
avec gîtes d'étapes pour les évacués de la zone avancée.

Un peu d'histoire sur Volmerange...

L'invasion de la Pologne déclenche l'évacuation de la zone « rouge ». A 14h, les maires des communes situées le long de la frontière allemande reçoivent l'ordre de décacheter l'enveloppe secrète amenée par les gendarmes et dévoilant l'itinéraire et la destination finale de leurs administrés.



Ordre d'évacuation de la commune d'Anzeling. Ces affiches, provenant du pli déposé par les gendarmes, où sont indiqués les premières étapes du trajet ainsi que la nature et le poids des bagages à emporter, sont apposées par les municipalités. – ADM



Spicheren : des colonnes de voitures attelées de chevaux et de bovins quittent les villages. (Photo : Coll particulière)

Les évacués de la première zone ont quelques heures pour préparer leurs bagages (30 kg au maximum par personne) et partir vers l'inconnu. La première partie du voyage s'effectue à pied et c'est sur des chemins caillouteux que s'ébranlent les interminables convois de réfugiés constitués de piétons, de charrettes, de vélos et du bétail que certains tentent d'emmener le plus loin possible.

Après trois ou quatre jours de marche, les réfugiés atteignent leur gare de départ. C'est dans l'inconfort des wagons de 3^e classe ou de marchandises que débute un long et pénible voyage qui les conduira en Charente et dans la Vienne. Les mineurs de charbon du bassin houiller seront accueillis dans d'autres départements miniers essentiellement le Pas-de-Calais et la Loire.

Pendant ce temps, les Volmerangeois restent chez eux, la commune appartenant à la zone arrière, non concernée par cette première vague d'évacuation. C'est sur place que les habitants passent la Drôle de Guerre et cohabitent avec les soldats du 372^e Régiment d'infanterie qui cantonnent au village et logent chez l'habitant.

MAI 1940 : LE DEPART DES VOLMERANGEOIS...

En mai 1940, l'histoire s'accélère. Après 9 mois d'une guerre pendant laquelle les ennemis s'observent mais ne se battent pas, l'Allemagne lance l'attaque. L'offensive du 10 mai déclenche l'évacuation de la deuxième tranche. Cette fois, c'est l'heure du départ pour 100 000 habitants dont 247 Volmerangeois. Certaines familles décident toutefois de partir par leurs propres moyens pour être hébergées par des connaissances vivant en dehors de la zone évacuée.

Un peu d'histoire sur Volmerange...

C'est émus et tristes d'abandonner leurs biens et leur lieu de vie que les réfugiés se mettent en route. Les familles chargent des charrettes et prennent à pied la direction de la gare d'embarquement. Pour nous, ce sera Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle), distant de près de 60 km. C'est là que les réfugiés s'installent laborieusement dans des wagons de marchandises et ressentent les premiers soubresauts d'un départ qui les mènera dans le Puy-de-Dôme.



A l'image des évacués de la première vague, les Volmerangeois rejoignent la destination d'accueil dans des wagons à bestiaux. (photo : Coll. particulière)



Les Volmerangeois à Bulhon. Ici, les familles Vécignier, Frisch et Schmitt posent avec les familles d'accueil.

Après une halte à Clermont-Ferrand, où les Volmerangeois passent la nuit sur de la paille, la population est séparée : les uns seront accueillis à Bulhon, les autres à Viscomtat (communes distantes de 30 km).

Les maires des communes d'accueil avaient préalablement recensé les capacités d'accueil dans leur commune. C'est ainsi que 11 familles de Volmerangeois arrivent à Bulhon et sont installées dans des locaux vacants comme la cure ou la maison communale, ou logent chez l'habitant, dans les nombreux hameaux éparpillés dépendant de la commune. Le reste des Volmerangeois, dont le maire, le curé ou encore l'institutrice, logent à Viscomtat.

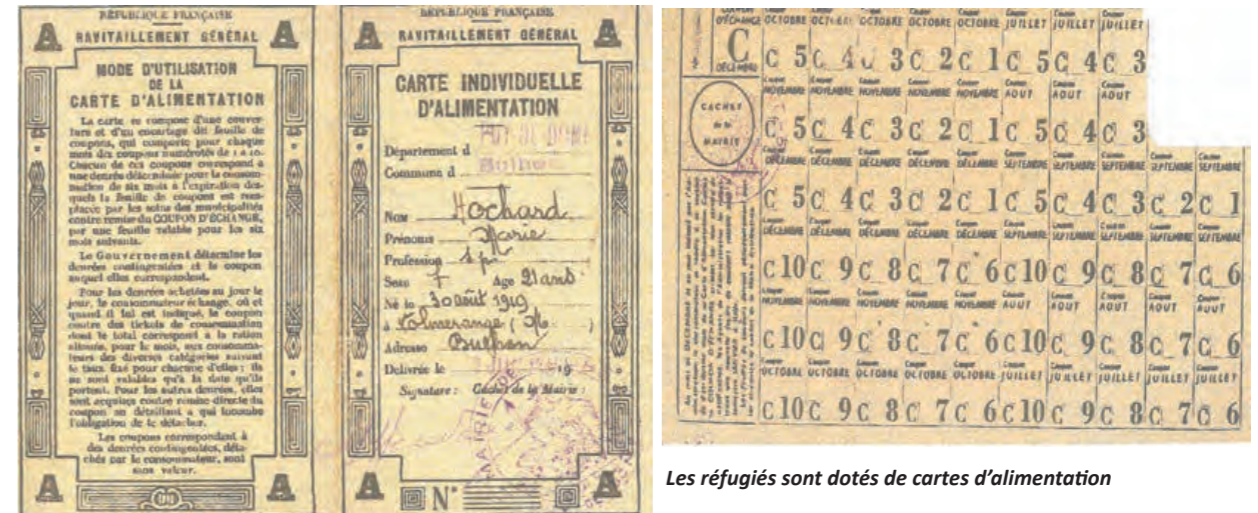
LA SOLIDARITÉ, UNE VALEUR ESSENTIELLE

Les réfugiés arrivent dans le dénuement le plus complet. Les logements mis à leur disposition sont souvent précaires mais nos concitoyens ont tout de même été accueillis et ont bénéficié de la solidarité des habitants locaux qui ont tantôt apporté un poêle, un matelas, une table.... En tant que réfugiés, ils bénéficient également de la solidarité nationale et reçoivent de l'Etat une allocation journalière et des tickets de rationnement pour assurer leur subsistance.

Un peu d'histoire sur Volmerange...

L'INTÉGRATION

Le caractère obligatoire de l'évacuation pour les uns et de l'accueil pour les autres ne facilite pas l'établissement de rapports entre des populations qui ont chacune leur particularité. La différence de langue constitue la principale difficulté du quotidien. Les Volmerangeois ne s'expriment pas tous couramment en français. La plupart parlent le platt, dont la proximité avec la langue de l'agresseur ne facilite pas la levée des préjugés. Malgré ces différences, les Volmerangeois ont rapidement aidé aux travaux des champs pendant que les enfants ont fréquenté l'école du village jusqu'aux vacances d'été, renforçant de fait la cohésion entre accueillants et accueillis.



Les réfugiés sont dotés de cartes d'alimentation

FIN DE GUERRE ET RETOUR AU PAYS NATAL

Le 17 juin 1940, Philippe Pétain annonce aux Français que la guerre est perdue. Cette triste annonce signifie pourtant que les réfugiés ont la possibilité de rentrer chez eux. Tous les Volmerangeois décident de rentrer en Moselle. Les habitants de Bulhon et Viscomtat les accompagnent à la gare de Pont-de-Dore. Après les avoir remerciés pour leur hospitalité, les Volmerangeois prennent le train pour la Moselle. Après un voyage pénible au cours duquel les paysages ravagés laissent augurer le mauvais état de leurs foyers, c'est rassurés qu'ils arrivent à Volmerange où toutes les maisons sont debout. A l'intérieur règne le désordre. Beaucoup de choses ont disparu mais les habitants sont enfin chez eux... ou presque. Car, depuis le 7 août, la Moselle est sous administration allemande et les nouveaux maîtres des lieux entament sans attendre la germanisation forcée du territoire conquis, à commencer par le nom des communes : Volmerange est redevenu Wolmeringen. Mais ça, c'est une autre histoire...



Les volmerangeois créent des liens, parfois durables avec les habitants du Puy-de-Dôme



Les habitants de Bouzonville de retour de Chauvigny (Vienne) découvrent que le drapeau nazi flotte désormais sur la mairie de Bouzonville. (photo : Coll Meyer) ADM

Groupe scolaire "Le Pâtural"

2020 - 2021

Pour cette année scolaire 2020-2021, la rentrée a été pleine de nouveautés : une nouvelle directrice, des nouvelles maitresses...

Grâce à l'ENT-Ari@ne57/ONE la communication entre l'école et les familles est facilitée. Il sera de plus en plus utilisé.



M^{me} LOSSON assure désormais la direction de l'école suite au départ de M^{me} DUHAL, promue conseillère pédagogique de la circonscription. M^{me} GEORGES prend en charge les CP et CE1 et M^{me} PEYTRAL vient renforcer l'équipe en complément de temps partiel et de décharge de direction.

En septembre 2020, l'école «Le Pâtural» comptait 86 enfants répartis de la façon suivante :

- Classe de M^{me} MARCHAL, PS et MS avec 13 élèves ;
- Classe de M^{me} RENARD, GS et CP avec 19 élèves ;
- Classe de M^{me} GEORGES, CP et CE1 avec 15 élèves ;
- Classe de M^{mes} LOSSON et PEYTRAL, CE2 avec 17 élèves ;
- Classe de M^{mes} GETTE et PEYTRAL, CM1 et CM2 avec 22 élèves.

M^{me} BUDANO nous a rejoints en novembre.

M^{mes} CLESSIENNE et ORDENER (AESH) accompagnent les élèves à besoins particuliers.

Les parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole sont :

Julien BRETNACHER, Christelle ALBERT, Laetitia HUSSON, Céline LOUIS, Janie BONAN, Stéphanie MEIER, Pierre BURGER, Mathieu Busetto, Anthony FOLNY et Jolina MULLA.

La municipalité de VOLMERANGE alloue la somme de 3 000 € à l'école pour le matériel périssable ou non. La commune participe aussi aux frais engagés lors des voyages scolaires à hauteur de 12 € par enfant.

Groupe scolaire "Le Pâtural"

2020 - 2021

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2020

LE SOL DU CABANON...

Quelle surprise lors du retour à l'école du Pâtural le 22 juin 2020 ! En effet, concernant le cabanon « Le Cabatorchis », les élèves l'avaient laissé avec un sol brut et à leur retour (après le confinement), il est recouvert de dalles et d'une magnifique mosaïque créée par certains d'entre eux en lien avec un travail en géométrie sur le géoplan.

Ils avaient réalisé ces mosaïques en terre cuite grâce à notre fidèle potière, Christine. C'est Jean-Marie (Viti) qui a mis ses talents de poseur à leur service.

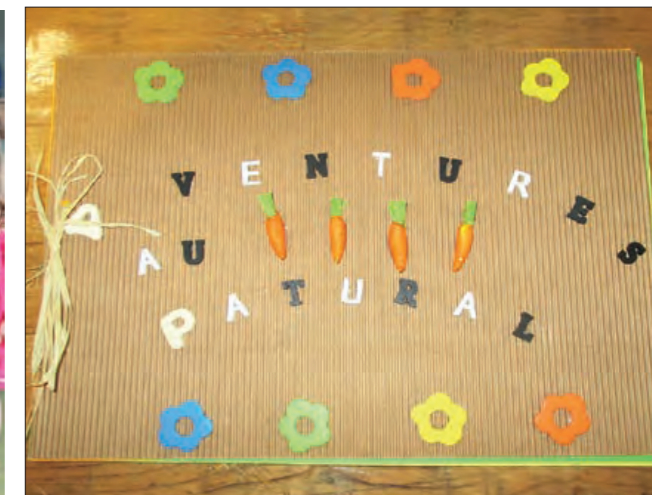
Un grand merci à tous les deux : c'est magnifique !

Les maîtresses remercient aussi la MJC pour sa participation financière à notre projet «Dalles» réalisé par les élèves et pour l'achat du carrelage complémentaire.



LES VACANCES APPRENANTES

Début juillet, fin août et durant les vacances de la Toussaint, l'école avec le soutien de la mairie a mis en place le dispositif « Ecole ouverte ». Celui-ci a permis aux élèves de renforcer des notions en français et mathématiques le matin et de réaliser d'autres activités l'après-midi avec des enseignantes et des intervenants. Des ateliers en sport, en arts plastiques, en sciences autour de la mare, en poterie avec (entre autres) la réalisation d'une œuvre collective terre/fer (Totem), ainsi qu'un carnet de voyage ont été mis en place. BRAVO aux artistes en herbe du Pâtural !



Groupe scolaire "Le Pâtural" 2020 - 2021

ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

L'école de musique de Boulay a présenté en septembre, pour les enfants de la maternelle, les familles d'instruments. Les élèves de l'élémentaire, quant à eux, ont assisté à une chorégraphie de danse orientale par l'école de danse de Boulay. Le beau temps avait permis de réaliser ces activités dans le jardin pédagogique.



Ecole de musique dans le jardin pédagogique Les élèves de maternelle et quelques élèves de CP dans le jardin pédagogique



Ecole de danse orientale

MA CANTINE SANS GASPI :

Poursuite du projet sur le gaspillage alimentaire et fonctionnement de nos deux bacs à compost.

DE LA GRAINE DE BLE A LA FABRICATION DU PAIN

«Pour commencer, nous avons observé des épis de blé. Nous les avons dessinés puis légendés. Ensuite, nous avons frotté les épis entre nos doigts pour récupérer les grains.

Nous avons bien observé ces grains entourés d'une petite peau, qu'on appelle le son. On l'a enlevée.

Il fallait écraser les grains pour obtenir de la farine. On a essayé et on a réussi mais c'est difficile et il en faut beaucoup. C'est décidé, on achètera un paquet de farine pour faire notre pain...

Maintenant, il ne reste plus qu'à préparer les ustensiles et les ingrédients et à bien respecter le déroulement de la recette».

LE VERGER DU PATURAL : sortie au verger de l'école début Novembre

«Nous avons profité du beau temps et de la douceur des températures pour cueillir les pommes dans notre verger. Cette année, la récolte a été généreuse et les arbres croulaient sous les fruits. Nous avons aussi trouvé quelques poires, des prunes et des coings».



Le travail sur le pain



Le travail sur le pain

Groupe scolaire "Le Pâtural" 2020 - 2021



Les enfants de GS et CP dans le verger de l'école



Un extrait de la réflexion des enfants sur la laïcité

LA LAÏCITÉ

Le thème de la Laïcité a été travaillé dans toutes les classes, de la PS au CM2. Un mur coopératif regroupe l'ensemble des réflexions : les symboles de la République et des poèmes à la manière de Paul ELUARD «La liberté».

ECO DELEGUES

En amorce du projet déjà mis en place au collège, les élèves de CM sont également fortement encouragés à réfléchir et agir pour la protection de notre planète.

Ainsi, après que chacun ait exposé son "programme" de protection de la nature, nous avons élu 2 ECO-Délégués qui auront 4 missions essentielles :



Nos 2 ECO-Délégués, Eden et Jérémie sont soutenus et assistés par 4 assesseurs : Romane, Matéo, Maylis, Zoé

- 1) **RELI** : pour informer les autres classes et transmettre les idées des camarades à l'équipe éducative, au périscolaire ou à la mairie.
- 2) **AMBASSEUR** : pour éventuellement représenter notre école lors d'événements locaux.
- 3) **DÉCIDEUR** : pour mettre en place des actions écologiques et durables en passant par la sensibilisation et la communication (affiches, exposés, blog ENT...)
- 4) **GARANT** : pour garantir le respect et la prolongation des actions menées.

Ce projet de développement durable implique toutes les classes, petits et grands, tous peuvent aider à réaliser les objectifs fixés à savoir dans un premier temps déjà : faire disparaître les déchets au sol, réduire encore davantage les déchets alimentaires, faire un tri efficace...

Une "boîte à idées" est mise à disposition. Nos 2 ECO-Délégués sont : Eden et Jérémie, ils sont soutenus et assistés par 4 assesseurs : Romane, Matéo, Maylis, Zoé.

Toutes nos **FÉLICITATIONS** pour ce bel engagement.

Groupe scolaire "Le Pâtural" 2020 - 2021

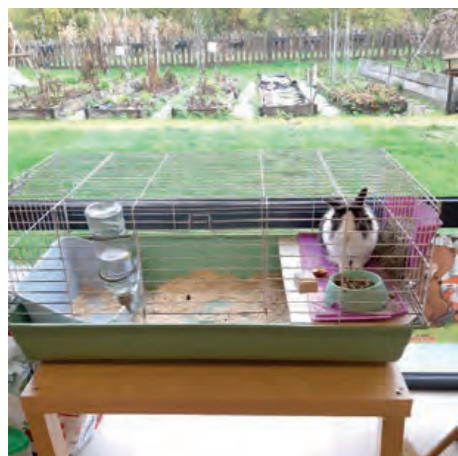


ACTION SOLIDAIRE

Action solidaire avec la dictée d'ELA, à tous les élèves de CM1 et CM2 qui ont ensuite chanté «Pour les enfants d'ELA» et enfilé leurs baskets pour battre la maladie.

CRACOTTE LA MASCOTTE DU PATURAL

« Bonjour, je m'appelle Cracotte. Je suis le lapin de l'école. Je suis arrivé au Pâtural l'année dernière et depuis les enfants m'ont adopté. Je voyage de classe en classe et profite ainsi des petits et des plus grands. Après avoir fait ma rentrée chez les CP et CE1, j'ai intégré la classe des GS et CP en Novembre. Je passe mes journées à gambader dans la salle de jeux ou dans la classe, à manger et à me faire caresser ».



DEFI LITTERATURE : Prix Jeunesse 2021

Depuis quelques années déjà, nos élèves de CM1 et CM2 prennent part à ce défi littérature organisé conjointement par l'Éducation Nationale, via la conseillère pédagogique de circonscription, Fabrina DUHAL et la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois. Quatre ouvrages jeunesse sont à découvrir et à étudier puis les élèves des différentes communes concernées voteront et sélectionneront l'œuvre qui les a le plus touchés. Une rencontre avec un des auteurs est également programmée lors du salon du livre de Boulay Bouq'In : pour que Lire reste un Plaisir...

ECHANGE FRANCO-ALLEMAND

Depuis septembre 2020, le partenariat avec l'école de SCHMELZ en Sarre est relancé et les 22 élèves de CM1 et CM2 ont chacun un correspondant allemand. Il y aura cependant une petite différence cette année car aucun voyage n'est programmé (prudence sanitaire oblige). Malgré cela les correspondances vont bon train et les échanges sont fructueux : voyez la créativité des enfants pour les cartes de Noël.



Groupe scolaire "Le Pâtural" 2020 - 2021



VISITE DE SAINT NICOLAS A L'ECOLE

Pour cette année particulière, le Saint Nicolas a rendu visite, séparément, à chaque classe en l'absence du Père Fouettard dans un souci de respect des mesures sanitaires. Ce sont les maitresses qui ont été chargées de distribuer les chocolats. Des échanges sous forme de questions-réponses et de chants ont été faits entre les élèves et le Saint Nicolas.

NOËL

La classe de CP et CE1 s'est beaucoup investie dans les fêtes de fin d'année pour illuminer cette période difficile. Les enfants ont décoré le sapin, appris un chant de Noël en canon, fabriqué des décorations pour leur sapin respectif et réalisé des cartes de vœux.

Ils ont aussi, à cette belle occasion, écouté un chant sur ce thème en Allemand et appris quelques mots de vocabulaire.

PROJET «QUEL TERRITOIRE POUR DEMAIN ?»

Sortie sensitive dans le village de Volmerange-Lès-Boulay pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

Objectif : apprendre à mettre tous ses sens (ou presque...) en éveil : la vue, l'odorat, l'ouïe et le toucher.



Décoration du sapin de Noël



Jean-Marie BLANC a accompagné les enfants et leur a raconté l'histoire du village



Du côté de la CCHPB



France-Services
le service public
proche de vous au quotidien

Le 26 janvier dernier, le Préfet de la Moselle, Monsieur Laurent TOUVET, et la Présidente de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et Maire de Beauvais, Madame Caroline CAYEUX, ont

inauguré, à l'invitation du Président de la Communauté de Communes, Monsieur André BOUCHER, la nouvelle maison France-Services située dans les locaux de l'ancienne perception de Boulay.

Cet espace dédié aux services publics fonctionne depuis le 1^{er} septembre 2020 et a accueilli à ce jour près de 1300 usagers originaires de tout le territoire et même au-delà. Deux agents accueillent tous les jours les usagers des différents services publics et les accompagnent individuellement dans leurs démarches simples ou complexes.

Téléphonez au 03 87 55 62 95,
consultez le site internet, la page Facebook de la maison France-Services de Boulay
ou référez-vous au flyer.
N'hésitez pas à contacter les agents de France-Services pour quelque motif que ce soit.

Des permanences physiques sont organisées par le service des Impôts tous les vendredis matin, par l'UDAF, L'AFPA (formation), la Mission Locale, CAP Emploi, les notaires, les avocats, le CIDFF, le conciliateur, le CALM (rénovation de logements), l'ALEC (conseils et accompagnement en rénovation énergétique), le CLCV (écrivain public), l'ADIL (conseil juridique pour le logement) et sur rendez-vous.

Des ordinateurs sont à disposition pour ceux qui n'en disposent pas, naturellement, les accompagnatrices peuvent également accompagner les usagers s'ils ne sont pas à l'aise avec l'informatique ou s'il faut les aider dans les différentes démarches souvent complexes. A ce titre, elles bénéficient d'accès privilégiés aux grands services publics comme la CAF, la CPAM, pôle Emploi, la Préfecture ou la CARSAT.

N'hésitez pas à nous proposer des pistes d'améliorations ou d'autres services à contacter que vous souhaiteriez au sein de France-Services. Nous les contacterons.

Si vous n'avez pas de
voiture ou de moyens
de vous déplacer,
quel que soit votre
âge, n'oubliez pas
que SOLIBUS vous
transporte pour vous
rendre à France-
Services pour 1 €
aller-retour.

ma ville mon shopp!ng
Ma nouvelle façon de consommer local

Mise en place d'une plate-forme de click and collect et de e-commerce sur le territoire de la Communauté de Communes.

Retrouvez tous vos commerçants, entreprises et artisans locaux sur «Ma Ville mon Shopping».

En partenariat avec la Poste, le Président de la CCHPB a signé une convention pour la mise d'une plate-forme de e-commerce dédiée aux territoires. Appelée «ma Ville mon Shopping», celle-ci s'adresse à tous les commerçants, artisans, services ou entreprises du territoire pour les rendre visibles à une clientèle qui a modifié considérablement son mode de consommation en raison de la crise du COVID notamment. Les commerçants, artisans, producteurs locaux en vente directe, les entreprises à domicile sont appelées à s'inscrire sur cette plate-forme gratuite ou à se faire connaître auprès de la Communauté de Communes. La Poste effectue actuellement un démarchage téléphonique des établissements référencés, mais il se peut que la liste qu'elle détient ne soit pas entièrement à jour, nous avons donc besoin de vous...

Bilan de fonctionnement scolaire et périscolaire 2019-2020

Le montant total des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève à 229 778 € et se décompose comme suit :

ECOLE MATERNELLE :

Total des frais : 70 642 € dont charges de personnel communal : 54 686 € ;
Prix de revient par enfant (38 inscrits) : 1 859 €.

ECOLE ELEMENTAIRE :

Total des frais : 21 944 € dont charges de personnel communal : 7 646 € ;
Prix de revient par enfant (63 inscrits) : 348,32 €.

PERISCOLAIRE :

Total des dépenses : 137 192 € dont charges de personnel : 93 631 € ;
Nombre d'heures de présence des enfants : 14 102 h

Recettes :

Participation des familles :	36 571 € ;
Participation de la CAF :	47 496 € ;
Participation des communes :	53 125 € ;

A charge des communes : 3,8374 € de l'heure.

Ces frais sont répartis au prorata des heures de présence des enfants par commune.

BILAN DES PARTICIPATIONS PAR COMMUNE :

Les communes de HINCKANGE et CHARLEVILLE SOUS BOIS reversent à VOLMERANGE LES BOULAY respectivement 21 096,29 € et 37 935,09 €. D'autres communes comptent des élèves scolarisés à l'école de VOLMERANGE, soit en élémentaire, soit en maternelle (DENTING, BOULAY, HELSTROFF, GUINKIRCHEN, MOMERSTROFF et NIEDERVISSE). Leur participation totale s'élève à 12 081,56€.

Agenda des manifestations en 2021

5 avril	chasse aux œufs de Pâques organisée par la MJC
10 avril	soirée théâtrale organisée par la MJC, salle polyvalente
4 juin	fête de l'école «Le Pâtural» et du périscolaire, salle polyvalente
5 juin	soirée flamms organisée par le Conseil de Fabrique, salle polyvalente
27 juin	brocante organisée par la Confrérie de la Boule, près de la distillerie
3 et 4 juillet	fête de la Rivière, organisée par la MJC
6 et 7 novembre	fête Patronale organisée par la MJC, salle polyvalente
14 novembre	bourse aux vêtements et jouets organisée par la Confrérie de la Boule, salle polyvalente
18 décembre	Arbre de Noël des enfants organisé par la Commune, salle polyvalente

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, certaines dates pourront changées.

Budget primitif 2020

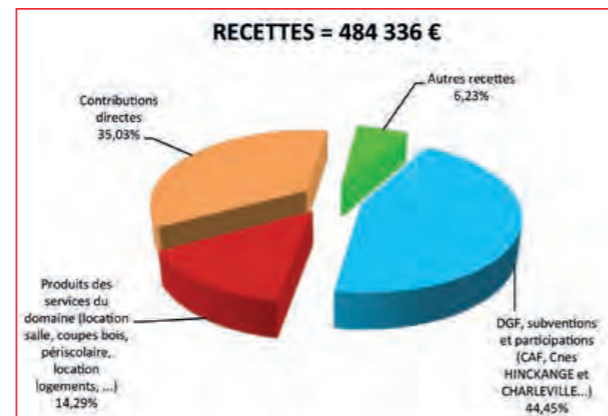
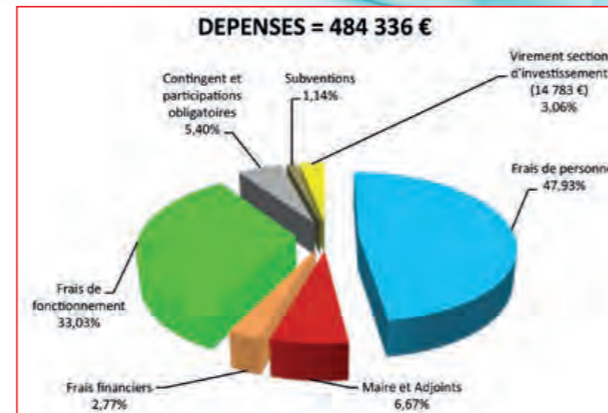
FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 484 336 €

Frais de personnel.....	47,93%
Maire et Adjointes.....	6,67%
Frais financiers.....	2,77%
Frais de fonctionnement.....	33,03%
Contingent et participations obligatoires.....	5,40%
Subventions.....	1,14%
Virement section d'investissement (14 783 €).....	3,06%

RECETTES : 484 336 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	44,45%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	14,29%
Contributions directes.....	35,03%
Autres recettes.....	6,23%



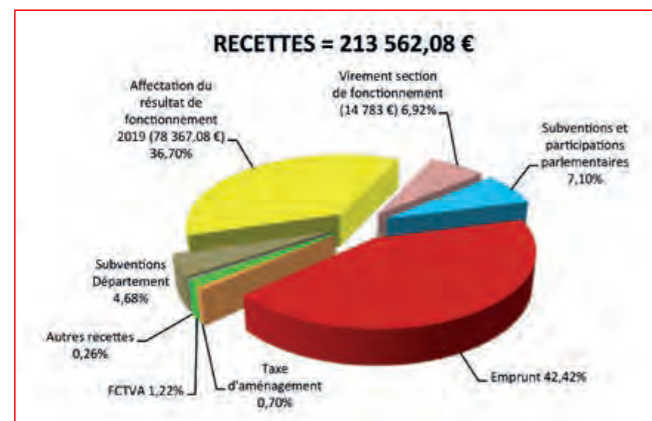
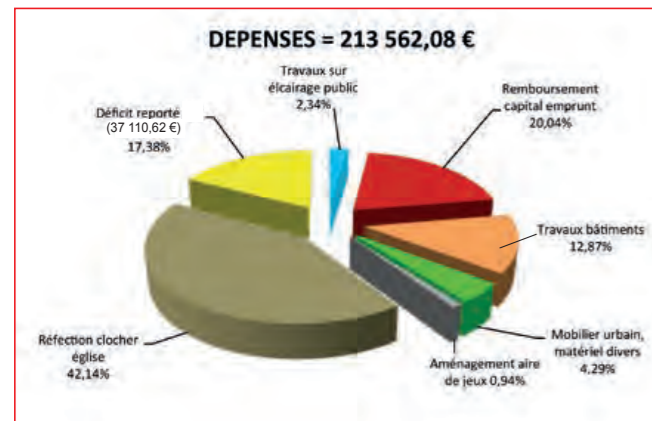
INVESTISSEMENT

DEPENSES : 213 562,08 €

Travaux sur éclairage public.....	2,34%
Remboursement capital emprunt.....	20,04%
Travaux bâtiments.....	12,87%
Mobilier urbain, matériel divers.....	4,29%
Aménagement aire de jeux.....	0,94%
Réfection clocher de l'église.....	42,14%
Déficit reporté (37 110,62 €).....	17,38%

RECETTES : 213 562,08 €

Subventions de l'état et participations parlementaires.....	7,10%
Emprunt.....	42,42%
Taxe d'aménagement.....	0,70%
FCTVA.....	1,22%
Autres recettes.....	0,26%
Subventions Département.....	4,68%
Affectation du résultat de fonctionnement 2019 (78 367,08 €).....	36,70%
Virement section de fonctionnement (14 783 €).....	6,92%



Compte administratif 2020

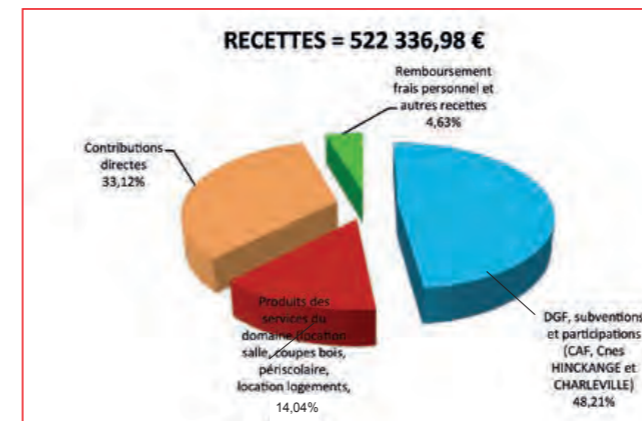
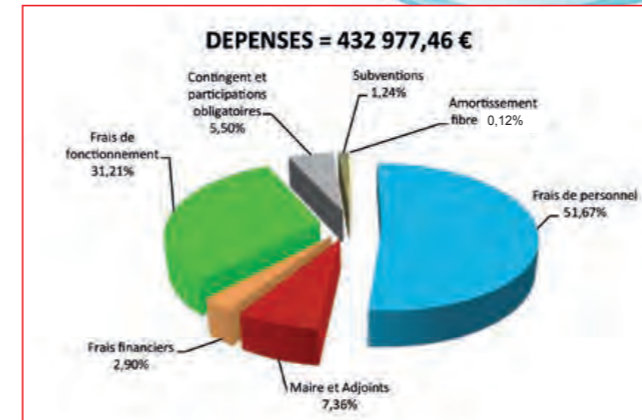
FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 432 977,46 €

Frais de personnel.....	51,67%
Maire et Adjointes.....	7,36%
Frais financiers.....	2,90%
Frais de fonctionnement.....	31,21%
Contingent et participations obligatoires.....	5,50%
Subventions.....	1,24%
Amortissement fibre.....	0,12%

RECETTES : 522 336,98 €

DGF, subventions et participations (CAF, Communes HINCKANGE et CHARLEVILLE...)	48,21%
Produits des services du domaine (location salle, coupes bois, périscolaire, location logements, ...)	14,04%
Contributions directes.....	33,12%
Remboursement frais personnel et autres recettes.....	4,63%



Le compte administratif n'a pas encore été voté.

INVESTISSEMENT

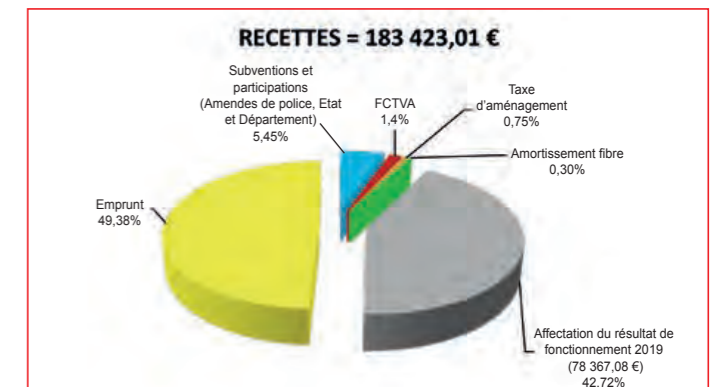
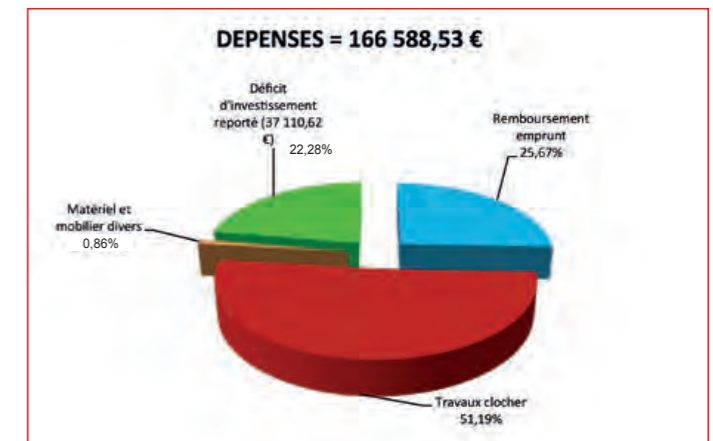
DEPENSES : 166 588,53 €

Remboursement emprunt.....	25,67%
Travaux clocher.....	51,19%
Matériel et mobilier divers.....	0,86%
Déficit d'investissement reporté (37 110,62 €).....	22,28%

RECETTES : 183 423,01 €

Subventions et participations (Amendes de police, Etat et Département).....	5,45%
FCTVA.....	1,40%
Taxe d'aménagement.....	0,75%
Amortissement fibre.....	0,30%
Affectation du résultat de fonctionnement 2019 (78 367,08 €).....	42,72%
Emprunt.....	49,38%

Le compte administratif n'a pas encore été voté.



SERVICES PUBLICS & ADMINISTRATIFS

TRESOR PUBLIC À CREUTZWALD.....	03 87 79 16 78
D.D.E. - U.T.R.....	03 87 79 48 49
O.N.F.....	03 87 79 23 16
LA POSTE (BOULAY)	03 87 79 25 04
ASSAINISSEMENT	09 77 42 94 38
EAUX URGENCE.....	09 77 42 94 38
EAUX COMMERCIAL	09 77 40 94 38
E.R.D.F. INFO INCIDENT.....	0 811 010 212
E.R.D.F. RACCORDEMENT.....	0 810 818 475
G.R.D.F. (URGENCE)	0 810 433 057
ECLAIRAGE PUBLIC.....	03 87 79 18 31
G.R.D.F.	0 800 47 33 33

DIVERS

«LES LILAS BLANCS» MAISON DE RETRAITE.....	03 87 79 40 50
«VILLA BEAUSOLEIL»	03 72 39 07 07
SOINS A DOMICILE	03 87 79 14 96
SMVT.....	03 87 57 32 77
ALLO ACTIF.....	03 87 57 37 75
ALYS.....	03 87 69 04 13
POLE AUTONOMIE.....	03 87 21 98 87
CENTRE HOSPITALIER DE BOULAY	03 87 79 40 00
CENTRE MEDICO SOCIAL	03 87 21 98 90
TAXI HUBERT	03 87 79 16 94 OU 06 62 07 49 53

LABORATOIRE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

JAGER-BEAUVEIL - BOULAY	03 87 79 25 46
-------------------------------	----------------

LES PHARMACIES LOCALES

BOULAY : DELVOT - ZENGLIN	03 87 79 10 96
BOULAY : CHANSON - SCHOUMACHER	03 87 79 22 17
HAM/VARSBERG : BAUE.....	03 87 93 06 38
CREUTZWALD : HOULLE-LIBOTTE.....	03 87 82 45 75
CREUTZWALD : BRECKELBERG.....	03 87 93 09 05
BOUZONVILLE : HIRTZ-MANSUY	03 87 78 33 14
BOUZONVILLE : MANGIN-TALLOT	03 87 78 30 30
MERTEN : ANDRE.....	03 87 93 24 51
CREUTZWALD : SAUDER.....	03 87 82 21 08
FALCK : WAGNER.....	03 87 93 16 34
CREUTZWALD : WECK.....	03 87 93 08 48

+ Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37

DENTISTES

FAEDI.....	03 87 57 74 74
BITTE & FLOER	03 87 21 55 51

Les dentistes assurent un tour de garde
le dimanche de 9h à 12h
Pour connaître le dentiste de garde,
appelez le Centre d'Urgence : Tél. 15

AMBULANCES

AMANN - NIEDERVISSE	03 87 57 33 33
---------------------------	----------------

SAGE FEMME

HENNER - BOULAY.....	09 80 94 25 66
----------------------	----------------

INFIRMIERES ET INFIRMIERS

BOURY / ANGELETTI / GROUTSCH	03 87 55 00 55
HARTER / HERIN.....	03 87 57 33 32
WEBER	06 15 25 42 25
BERTOLOTI / GIRAUX / HOLZ / SCHMIDT.....	03 87 64 21 68
BOUR	06 29 79 44 38
AUBERT	06 17 63 54 24
TALAMONA.....	07 71 69 06 26

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

FOUGEROUSSE-BLANCO / BADOUD	03 87 79 29 93
OTTO - KRIER / PIERRAT / TONNELIER / SAMEC.....	03 87 79 28 19
JOACHIM (OSTEOPATHE)	06 87 65 31 36
LEMARCHAND (OSTEOPATHE).....	06 65 13 82 43

MEDECINS / CABINETS A BOULAY

BEYEL / BIRGE / BIEVELEZ / GIRY.....	03 87 57 33 66
BOTTER / EGLOFF	03 87 57 31 80
BECKER / NICOLAI	03 87 79 43 10
ZEROUALI	03 87 57 47 50

Besoin d'un médecin en dehors
des heures de garde... APPELEZ :
Médigarde 0820 33 20 20

PEDICURES-PODOLOGUES

M. FRANCK ETIENNE A BOULAY	03 87 79 10 51
----------------------------------	----------------

SOPHROLOGUE

AVILES.....	06 45 50 81 21
-------------	----------------

ENSEIGNEMENT

ECOLE PRIMAIRE DE VOLMERANGE-LES-BOULAY	03 87 79 14 50
COLLEGE "VICTOR DEMANGE"	03 87 17 94 15
LYCEE PROFESSIONNEL INTERENTREPRISES	03 87 79 21 76
INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE.....	03 87 79 13 14

CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE

CENTRE LIEBAULT.....	03 87 79 35 09
----------------------	----------------

ORTHOPHONISTES A BOULAY

MARTIN	03 87 52 60 08
SPACHER.....	03 87 35 08 40
GRAFF.....	03 54 21 55 41

SERVICES JURIDIQUES

NOTAIRE : M ^e DAUPHIN.....	03 87 57 38 38
AVOCATS : M ^e MOLINARI	03 87 35 00 72
M ^e ZENTNER	03 87 55 16 91
HUISSIER : M ^e WIMMER.....	03 87 79 23 52

POMPES FUNEBRES

SCHAEFFER	03 87 79 13 60
-----------------	----------------

VETERINAIRES

LES 4 PATTES	03 87 57 90 83
SARBA	03 87 79 15 52

Page pratique

Mairie

7 quartier Eglise

57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Tél : 03 87 79 26 17

Email : volmerangelesboulay@orange.fr

Permanences de Mairie

Les lundis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par le Maire, M. Pierre ALBERT pour toutes questions

Accueil assuré par M. Thierry JENCZAK pour la gestion et la location de la salle

Accueil assuré par M. Sébastien ROBERT pour les travaux et l'urbanisme

Les mercredis de 18 h 00 à 19 h 00

Accueil assuré par M. Jean-Claude BRETNACHER pour l'environnement et les structures intercommunales

Location de la salle - 3 possibilités de réservation s'offrent à vous :

- Par Internet sur le site de Volmerange : www.volmerangelesboulay.fr
- Par téléphone à la mairie le lundi : 03 87 79 26 17
- A la mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

La location ne sera effective qu'à partir de la signature du contrat de location effectuée en mairie les lundis de 18 h 00 à 19 h 00.

Correspondance du Républicain Lorrain

M. Jean-Marie BLANC, 56 rue Principale 57220 VOLMERANGE-LES-BOULAY

Email : vitibrun@yahoo.fr

La déchetterie

Lundi : de 14 h 00 à 18 h 00

Du mardi au vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Samedi : de 09 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Dimanche : de 10 h 00 à 12 h 00

Attention, la barrière sera bloquée 10 minutes avant la fermeture du site (horaires ci-dessus) afin de faciliter l'évacuation des derniers véhicules.



Planning collectes Multiflux jours fériés 2021 (report de dates)

- Vendredi 2 avril reporté au samedi 3 avril
- Vendredi 9 avril reporté au samedi 10 avril
- Vendredi 14 mai reporté au samedi 15 mai
- Vendredi 28 mai reporté au samedi 29 mai
- Vendredi 16 juillet reporté au samedi 17 juillet
- Vendredi 5 novembre reporté au samedi 6 novembre
- Vendredi 12 novembre reporté au samedi 13 novembre

SERVICES INTERCOMMUNAUX



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE ET

DU PAYS BOULAGEOIS 03 87 79 52 90

DECHETTERIE BOULAY 06 72 18 06 21

PISCINE 03 87 79 17 97

R.A.M. 03 87 37 20 24

SOLIBUS 03 87 37 52 59

MAISON DE LA PETITE ENFANCE - BOULAY 03 87 79 20 58



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

AU SERVICE DES VILLAGEOIS AVANT TOUT ! VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE PANNEAUPOCKET SUR VOTRE SMARTPHONE OU TABLETTE POUR RECEVOIR LES INFORMATIONS ET ALERTES DE LA MAIRIE.

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal de 2020 et le règlement du périscolaire 2020-2021 sur www.volmerangelesboulay.fr ou en mairie.

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17 ou 03 87 79 11 11
SAMU 15



~~VOLMERANGE
LÈS BOULAY~~